Nations Unies S/PV.6735



Conseil de sécurité

Soixante-septième année

Provisoire

6735e séance

Mardi 20 mars 2012, à 10 heures
New York

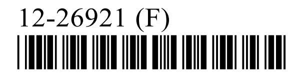
Président :	Sir Mark Lyall Grant	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord)
Membres :	Afrique du Sud	M. Sangqu
	Allemagne	M. Wittig
	Azerbaïdjan	M. Mehdiyev
	Chine	M. Li Baodong
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d’Amérique	Mme DiCarlo
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Araud
	Guatemala	M. Rosenthal
	Inde	M. Hardeep Singh Puri
	Maroc	M. Loulichki
	Pakistan	M. Tarar
	Portugal	M. Cabral
	Togo	M. Menan

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2012/133)

12-26921 (F)





La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2012/133)

Le Président (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite les représentants de l'Afghanistan, de l'Australie, du Canada, de la Finlande, du Japon, de la Norvège et de la Turquie à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite M. Ján Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Thomas Mayr-Harting, Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2012/133, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Je donne maintenant la parole à M. Kubiš.

M. Kubiš (*parle en anglais*) : C'est pour moi un grand honneur que de prendre la parole pour la première fois au Conseil de sécurité en ma qualité de Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je vais présenter au Conseil certaines de mes impressions et de mes conclusions deux mois après mon entrée en fonctions.

Premièrement, 10 ans après la création de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, nous sommes face à un ensemble de réalités sur le terrain qui sont très différentes de la situation au moment de notre arrivée. La présence militaire internationale transfère progressivement l'ensemble des responsabilités dans le domaine de la sécurité en Afghanistan aux Forces nationales de sécurité afghanes et achèvera sa présente mission d'ici à la fin de 2014. Des efforts continuent d'être déployés pour mettre les institutions chargées de la gouvernance nationale et sous-nationale en mesure de garantir la bonne gouvernance, l'état de droit, le développement et l'apport de services sociaux à la population, ainsi que le respect de ses libertés et de ses droits fondamentaux. Les voix qui prônent un processus de paix et de réconciliation dirigé et pris en main par les Afghans se font de plus en plus fortes, qu'elles émanent des différents segments de la société afghane ou de la région.

Le profil et l'activité de l'ONU en Afghanistan doivent refléter ces réalités et tenir pleinement compte des principes et des exigences qui accompagnent le processus de transition. L'apport d'un appui actif à ces tendances et cette évolution positives, en partenariat avec les autorités et la société afghanes, doit être au cœur de notre action.

Les deux premiers mois qui ont suivi ma prise de fonctions en Afghanistan, j'ai rencontré de hautes personnalités du Gouvernement, des dirigeants politiques et des acteurs de la société civile à Kaboul, dans les provinces et dans toute la région. J'ai été accueilli chaleureusement par chacune de ces personnes, à commencer par le Président Karzaï. J'ai été tout particulièrement encouragé par l'aspiration à la paix clairement exprimée. La population envoie un message clair : le temps est venu de mettre fin à cette guerre.

L'annonce du processus de paix naissant a donné lieu à un débat animé dont il faut tirer parti pour élaborer des politiques constructives. Dans le cadre du Dialogue du peuple afghan pour la paix, appuyé par la MANUA, dans l'ensemble du pays, les Afghans ont exprimé leur opinion et défini leur « feuille de route » pour le processus de paix. Ce dialogue a également montré que la corruption, l'absence de justice et l'abus d'autorité sont considérés par beaucoup comme le plus grand problème rencontré par la population, auquel s'ajoute l'absence de perspectives d'emploi pour les jeunes, qui sont de plus en plus nombreux dans les zones urbaines.

Un autre constat important résultant de mes rencontres est que pratiquement tout le monde reconnaît l'utilité de l'action menée par les Nations

Unies et que le maintien de la présence de la MANUA est fortement souhaité.

Enfin, je dois signaler les tragédies survenues récemment, durant les premières semaines de ma présence en Afghanistan. J'adresse à nouveau mes condoléances aux familles de toutes les victimes, tant militaires que civiles, de violences commises récemment, et leur exprime ma sympathie. Je salue l'engagement pris de faire en sorte que les auteurs de ces actes en répondent pleinement.

En même temps, j'insiste très vivement sur la nécessité de protester de manière pacifique, même face à des erreurs aussi graves – bien qu'involontaires – que l'autodafé d'exemplaires du saint Coran. Je salue les appels lancés et les mesures prises par la majorité des chefs religieux et des sages dans les communautés, pour faire en sorte que la colère profonde soit exprimée par des rassemblements locaux pacifiques. Je condamne les sermons et les appels des quelques personnes qui ont incité à la violence. Ils n'ont que semé la mort et la destruction, dont les Afghans sont les premières et principales victimes.

Les forces internationales, qui aident à former les forces et le personnel d'institutions afghanes, ont également été la cible d'une série de meurtres. C'est inacceptable. Des actes aussi malveillants peuvent avoir de graves répercussions sur ces efforts indispensables, sur l'appui de la population et sur la volonté indéfectible de la communauté internationale de fournir une assistance à l'Afghanistan et à son peuple.

Certains ont spécifiquement fait de l'ONU la cible de la violence. En particulier, le bureau de la MANUA à Kunduz a été directement attaqué, ce qui a rappelé le sort terrible de nos sept collègues tués il y a un an dans des circonstances semblables à Mazar-e Charif. Les mesures prises en temps voulu par les Forces nationales de sécurité afghanes ont permis d'éviter qu'aucun membre du personnel des Nations Unies ne soit touché, mais six personnes ont perdu la vie. Nous déplorons ces pertes.

Suite à cette attaque, des membres du personnel international ont été temporairement installés dans un autre lieu en attendant une nouvelle évaluation de la situation en matière de sécurité. Cela pourrait avoir des conséquences à court terme pour certains programmes, et les responsables locaux ont déjà publié des déclarations dans lesquelles leur retour est demandé. Toutefois, la sécurité de tout notre personnel, recruté au niveau local ou sur le plan international, est absolument essentielle. Nous continuons de travailler avec la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), et de plus en plus avec les autorités afghanes, pour trouver une solution. J'attends des autorités afghanes, et leur demande, qu'elles appuient et comprennent nos exigences en matière de sécurité. Ce sont des conditions *sine qua non* pour la poursuite de nos activités et le maintien de notre présence dans le pays.

Indépendamment des faits tragiques survenus récemment, nous devons replacer la situation dans son contexte. Ces faits ne doivent pas faire oublier ou sous-estimer les tendances positives et progrès réalisés ni conduire la communauté internationale ou l'Afghanistan à ne plus respecter les plans et calendriers arrêtés pour le processus de transition. Jusqu'à présent, la transition a suivi son cours et poursuivi son objectif, et les Forces nationales de sécurité afghanes ont jusque-là prouvé qu'elles étaient à la hauteur de la tâche. Le sommet de Chicago devrait consolider ces progrès et ces plans par la prise d'engagements spécifiques et fermes. L'absence d'engagement de ce type constituerait un revers pour la transition et la stabilité en Afghanistan et dans la région. Dans une perspective d'avenir, nous devons prouver que nous avons tiré des enseignements de nos erreurs passées.

Néanmoins, la transition suppose également que les Afghans fassent rapidement preuve de leadership, du sens des responsabilités et de transparence concernant la gouvernance, l'état de droit, la justice, le développement économique et la lutte contre la corruption et la pauvreté, pour ne donner que quelques exemples. Il est essentiel d'intensifier les efforts de lutte contre la production et le trafic de stupéfiants, étant donné l'augmentation de la culture du pavot et de la production d'opium, qui aggravent la menace à la sécurité, à la stabilité, au développement et à la gouvernance en Afghanistan et dans la région. Les résultats obtenus en matière de sécurité doivent s'accompagner de progrès dans ces domaines pour les consolider et renforcer la transition.

La conférence internationale tenue à Bonn l'année dernière a donné l'assurance d'un partenariat solide qui se poursuivra également pendant la décennie suivant 2014. Les engagements mutuels doivent être respectés aussi bien par la communauté internationale que l'Afghanistan. Le défi à relever maintenant est de faire en sorte que ces engagements politiques se

traduisent par le financement prévisible des programmes prioritaires nationaux, et de mettre en place un mécanisme de suivi de la responsabilité mutuelle entre le Gouvernement et ses partenaires pour la prochaine décennie. Tokyo sera l'occasion de le faire. Durant les mois à venir, le Gouvernement et ses partenaires internationaux doivent renforcer leur collaboration pour faire en sorte que des programmes prioritaires nationaux bien ordonnés servent de base à des financements publics et privés stratégiques et contribuent à obtenir les résultats escomptés en matière de développement que le Gouvernement estime essentiels à l'autonomie.

Un appui à long terme et la prévisibilité sont également renforcés par un certain nombre d'accords de partenariat détaillés entre l'Afghanistan et ses partenaires bilatéraux. Ce processus se poursuit. La MANUA s'emploie constamment à assurer la cohérence des démarches menées par la communauté internationale pour aider l'Afghanistan à faire face aux problèmes rencontrés en matière de développement et de gouvernance, y compris en tant que coprésident du Conseil commun de coordination et de suivi.

Nombre de mes interlocuteurs afghans ont mis l'accent sur l'élection présidentielle de 2014. Le changement de dirigeant, qui fait déjà l'objet d'un vif débat et d'une intense mobilisation politique, coïncidera avec le plus important transfert des responsabilités prévu en matière de sécurité. Les élections sont un processus afghan qui doit être conduit par des organes électoraux afghans indépendants. Pour que les résultats des élections ne soient pas contestés, la majorité de mes partenaires afghans m'ont adressé un message clair : il faut renforcer et améliorer le processus électoral en Afghanistan, y compris par une réforme électorale, afin de renforcer sa durabilité, son intégrité, sa transparence et son ouverture. Il serait souhaitable, et même nécessaire, que l'ONU joue un rôle d'appui, à la demande des autorités afghanes.

Toutes les parties ont insisté de manière répétée sur l'utilité des activités menées par la MANUA dans le domaine des droits de l'homme. Comme le confirment le suivi et la vérification impartiaux des victimes civiles effectués par la MANUA, le nombre de pertes civiles a augmenté pour la cinquième année consécutive en 2011. Ce bilan humain est en grande partie imputable aux attentats-suicides et aux mines antipersonnel improvisées utilisés par les insurgés. De telles tactiques sont inacceptables et en contradiction avec l'interdiction des mines terrestres officiellement annoncée par les éléments hostiles au Gouvernement.

L'amélioration des conditions dans les centres de détention afghans et le recul du recours à la torture et aux mauvais traitements infligés aux détenus sont un autre résultat concret de nos efforts. La FIAS et les autorités afghanes ont pris des mesures pour mettre fin aux actes de maltraitance dans les lieux de détention afghans. Il est important de faire fond sur les progrès réalisés à ce jour.

Bien que le droit et la Constitution protègent les femmes, les violences faites aux femmes et aux filles restent largement répandues en Afghanistan. Pour améliorer la situation des femmes, les lois doivent être appliquées – notamment la loi sur l'élimination de la violence contre les femmes – qui érigent en crime et sanctionnent les violences et les pratiques préjudiciables dont les femmes sont victimes. La MANUA poursuivra ses efforts pour améliorer la protection et la défense des droits des femmes afghanes, notamment s'agissant de leur participation à la vie publique et aux processus de paix et de réconciliation, et l'égalité des chances en termes d'éducation et d'emploi. De la même manière, nous continuerons de travailler pour le bénéfice des enfants afghans.

Ces derniers mois sont intervenus des développements prometteurs pour la paix et la réconciliation. Pour s'assurer que ces promesses seront tenues, les efforts doivent avant tout être dirigés par les Afghans, mais également relever d'une approche globale, être véritablement inclusifs et impliquer les représentants de toutes les forces et tous les segments pertinents de la société afghane. Parallèlement, la paix ne saurait se faire au détriment des acquis fondamentaux obtenus pendant la dernière décennie, comme l'ont confirmé le communiqué de Kaboul et la Conférence de Bonn. Dans la progression vers un processus de paix, la réduction du nombre de morts et de blessés parmi les civils doit constituer la plus haute priorité.

Il a été demandé à maintes reprises que la MANUA continue d'appuyer le Haut Conseil pour la paix et recoure à ses bons offices et services en soutien à la paix et à la réconciliation. Beaucoup ont demandé que l'ONU joue un rôle dans ces processus émergents, et différentes idées ont été exprimées sur la forme de ce rôle et le moment où il pourrait se concrétiser.

Dans la région, l'appui accordé à l'Afghanistan s'accélère, comme le montre, entre autres activités similaires, le sommet trilatéral récemment organisé à Islamabad entre les dirigeants afghans, pakistanais et iraniens, qui se sont déclarés en faveur d'un processus de paix dirigé par les Afghans. J'ai été notamment impressionné par les dirigeants afghans dans le cadre du Processus d'Istanbul, qui implique les pays de la région, ainsi que par les progrès accomplis dans le cadre dudit processus. Je me félicite par ailleurs de l'engagement dont témoignent les pays qui apportent leur aide. L'action est actuellement centrée sur sept mesures de confiance spécifiques, ainsi que sur les préparatifs de la réunion ministérielle à Kaboul en juin, après la tenue, la semaine prochaine à Douchanbé, d'une réunion majeure de la Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan.

Mes récentes visites au Pakistan, au Turkménistan, en Inde et en Iran se sont révélées des occasions précieuses pour partager les réflexions concernant l'appui que ces pays apportent à l'Afghanistan et à la MANUA. Nous avons abordé les bénéfices potentiels, mais j'ai également entendu exprimer des préoccupations. Je voudrais remercier ces pays de ces réunions de grande valeur et de leur hospitalité.

L'une de mes priorités est de veiller à la plus grande cohérence des efforts de l'ONU dans tous les domaines – pragmatique, opérationnel et politique – et de faire en sorte que nos efforts soient transparents, rentables et orientés vers les résultats. Mon adjoint, M. Michael Keating, travaille avec l'ensemble du système des Nations Unies pour garantir que toute l'Organisation exprime son appui à une stratégie nationale de développement et aux programmes prioritaires nationaux, lesquels serviront de base à la cohésion pragmatique et opérationnelle de l'ONU. En tant que Coordonnateur de l'action humanitaire, il travaille avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour promouvoir et matérialiser un appui pratique afin de répondre efficacement aux besoins humanitaires, que ces derniers résultent d'une vulnérabilité chronique, de catastrophes ou d'un conflit. En outre, les problèmes datant de plusieurs décennies qui concernent les réfugiés et les personnes déplacées doivent être abordés sous l'angle de solutions durables qui associent efforts humanitaires et développement.

Depuis que j'ai commencé à travailler à Kaboul, j'ai dit clairement que la Mission et les 28 agences, fonds et programmes des Nations Unies présents en Afghanistan doivent s'efforcer d'appuyer le renforcement des capacités des autorités, institutions et systèmes afghans à répondre aux besoins du peuple afghan. Cela continuera d'orienter mon travail à l'avenir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Kubiš de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afghanistan.

M. Tanin (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais pour commencer vous féliciter, Monsieur le Président, à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mars. Je voudrais également souhaiter une chaleureuse bienvenue à notre ami, le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, qui aujourd'hui a pris la parole pour la première fois devant le Conseil. En peu de temps, le Représentant spécial du Secrétaire général a gagné la confiance et l'admiration du peuple afghan. Nous attendons avec intérêt la poursuite de notre étroite coopération. Je voudrais également saisir cette occasion de remercier le Secrétaire général Ban Ki-moon pour son rapport détaillé (S/2012/133) sur l'Afghanistan.

Nous nous réunissons aujourd'hui à un stade critique de l'histoire afghane. Pour mon pays et les nations qui ont déployé tant d'efforts dans le cadre du processus de stabilisation ces 10 dernières années, le moment de vérité est arrivé. Le débat d'aujourd'hui s'inscrit dans une série d'événements importants, de la Conférence de Bonn en décembre 2011 à la conférence ministérielle de Tokyo, prévue en juillet prochain, qui vont fixer l'orientation des travaux de la communauté internationale pendant la transition et au-delà. Après 10 ans, nous envisageons aussi actuellement un nouveau cadre pour le mandat et les travaux des Nations Unies, afin de les faire correspondre à une situation marquée par la transition, suivie par une décennie de transformation.

Entamé il y a un an avec le transfert des responsabilités aux forces de sécurité afghanes, le processus de transition se poursuit à un rythme soutenu. Ayant achevé la deuxième phase, nous approchons le lancement de la troisième phase de transition, au terme de laquelle la sécurité de la plus grande partie du territoire afghan sera passée sous

contrôle afghan. D'ici à la fin de la transition, en 2014, l'Afghanistan assumera l'entière responsabilité de la sécurité, et la gouvernance et le développement seront pris en main et dirigés par le pays. Un nouveau cadre de référence est en train de se mettre en place, dont le but est la souveraineté de l'Afghanistan, qui doit être autonomisé pour prendre son destin en main et donner à la communauté internationale un rôle d'appui et de facilitation en place de ses fonctions militaire et civile directes.

Le succès de la transition exige de renouveler les paramètres du partenariat entre l'Afghanistan et la communauté internationale, en garantissant la poursuite de l'appui militaire, politique et financier pendant la transition et la décennie de transformation entre 2015 et 2024. C'est l'objectif que l'Afghanistan et la communauté internationale s'étaient fixé à Bonn en décembre dernier. Cet engagement trouvera un soutien concret à Tokyo en juillet.

Au stade actuel, nous espérons que l'assistance de la communauté internationale, telle qu'elle s'est exprimée dans les engagements pris à la Conférence de Kaboul en 2010 et la Conférence de Bonn en 2011, aidera à répondre aux besoins de nos forces de sécurité. Il s'agit d'un facteur crucial pour développer, former et équiper nos forces nationales de sécurité, lesquelles ont prouvé ces dernières semaines qu'elles étaient de plus en plus à même de protéger leurs concitoyens. En outre, les bénéfices de la transition, tels qu'ils se traduisent dans la stabilité politique, la croissance économique et le progrès social de l'Afghanistan, auront un effet direct sur les chances d'une paix durable dans le pays et permettront d'apporter un véritable changement dans la vie de ses habitants.

Sur le long terme, il importe d'établir et de renforcer un partenariat stratégique durable, qui donnera de solides bases à notre coopération mutuelle. À ce jour, nous avons signé ou sommes en train de négocier des partenariats stratégiques à long terme avec nos partenaires internationaux, notamment les pays de la région. À cet égard, l'Afghanistan et les États-Unis s'attachent actuellement à mettre la dernière main à un accord de partenariat stratégique, qui garantira notre engagement concerté envers l'avenir d'un Afghanistan pacifique et stable. Le 9 mars, nous avons signé un mémorandum d'accord avec les États-Unis sur le transfert du contrôle du centre de détention de Parwan au Gouvernement afghan, et nous sommes en train de mettre la dernière main à un autre mémorandum concernant les opérations spéciales, qui sera signé très bientôt.

Une transition efficace dépendra également de la réussite du processus de paix, de réconciliation, de sensibilisation et de réinsertion mené par les Afghans. La dynamique des pourparlers de paix a changé suite à l'annonce de l'ouverture d'un bureau des Taliban au Qatar, qui, selon nous, apportera un nouvel élan à nos efforts de paix. Nous saluons les mesures récemment prises par le Comité créé par la résolution 1988 (2011) du Conseil de sécurité, qui ont permis de renforcer la confiance et contribueront à accélérer nos efforts de réconciliation.

Au niveau national, les efforts de sensibilisation et de réinsertion demeurent essentiels pour réintégrer les membres de l'opposition armée dans la société. Près de 3 500 éléments antigouvernementaux sont inscrits au Programme afghan pour la paix et la réintégration. Nous nous attendons à ce qu'au cours des prochains mois, davantage de personnes joignent ce programme et reprennent une vie normale.

Dans le même temps, pour faire avancer le processus de paix, nous continuerons à collaborer avec tous les partenaires régionaux et internationaux concernés, notamment les Nations Unies, les États-Unis, la Turquie, l'Arabie saoudite et le Pakistan. Nous sommes heureux de constater que le processus de paix a obtenu l'appui nécessaire de tous les pays de la région. Notre souhait d'une coopération multiforme est illustré par le Processus d'Istanbul qui a été lancé en novembre 2011. Il s'agit d'une étape importante en vue de l'établissement d'un ordre régional amical, caractérisé par la coopération, la collaboration et des objectifs communs. Nous nous réjouissons à la perspective de réaliser des progrès supplémentaires au cours de la réunion de suivi du Processus d'Istanbul qui se tiendra en juin à Kaboul.

Pour que la transition soit couronnée de succès, nous devons redoubler d'efforts afin de mettre sur pied un Gouvernement plus efficace, plus responsable et agissant avec plus de transparence, prêt à fournir des services et à défendre les intérêts nationaux, tel qu'énoncé dans le Processus de Kaboul. L'Afghanistan poursuit son combat pour renforcer la bonne gouvernance; mettre fin à la corruption; promouvoir les droits de l'homme, notamment l'égalité des sexes; lutter contre les stupéfiants; et promouvoir de meilleures perspectives économiques.

Pour les Afghans, une transition réussie est la clef de la paix et de la stabilité. Nous sommes bien conscients des défis qu'il nous faut relever, mais les souvenirs horribles de la guerre et du conflit ne font que renforcer notre détermination à œuvrer de concert en vue d'un avenir pacifique. Toutefois, notre assurance doit être étayée par une coopération réelle, la confiance et le respect mutuel entre l'Afghanistan et la communauté internationale. Les incidents survenus récemment, notamment le meurtre brutal de 16 civils innocents – principalement des enfants et des femmes – dans le district de Panjwai dans la province de Kandahar, l'autodafé d'exemplaires du saint Coran dans le nord de Kaboul et d'autres atrocités similaires, pourraient saper notre confiance et notre coopération en provoquant des sentiments de tristesse, de colère et de frustration parmi les Afghans. Il est impératif que ces incidents cessent immédiatement et que les auteurs de ces actes en répondent.

Ces 10 dernières années, l'ONU a joué un rôle de premier plan s'agissant d'aider le peuple afghan. L'ONU a appuyé les efforts du Gouvernement afghan visant à construire un avenir plus pacifique pour le pays.

Alors que l'Afghanistan continue d'avancer sur la voie de la transition, il continuera de tirer largement parti de l'appui des Nations Unies. Nous remercions le Secrétaire général de son examen approfondi des activités relevant du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), de l'appui apporté par les Nations Unies en Afghanistan, et du travail réalisé par l'équipe d'évaluation. Le Gouvernement afghan souscrit pleinement aux conclusions du rapport du Secrétaire général (S/2012/133) selon lesquelles la MANUA devrait utiliser ses bons offices pour continuer à appuyer les processus politiques dirigés par l'Afghanistan et le renforcement des capacités des institutions afghanes. Nous nous réjouissions de ce que le rapport mette l'accent sur le travail des Nations Unies en faveur des droits de l'homme pour tous les Afghans, et nous partageons l'affirmation figurant dans le rapport selon laquelle la cohérence de l'aide à l'appui du programme de développement de l'Afghanistan est cruciale.

Nous sommes satisfaits des résultats de l'examen global. Bien évidemment, il nous reste encore beaucoup à faire. Il faudra déterminer la taille et la configuration de la présence des Nations Unies dans les mois à venir, et envisager l'application d'une approche « Unis dans l'action » pour la rationalisation des activités des Nations Unies, sur la base de l'évolution des réalités sur le terrain et des besoins de la transition. Le Gouvernement afghan se réjouit à la perspective d'une étroite coopération à cette fin.

Un examen stratégique à long terme d'une présence prolongée des Nations Unies en Afghanistan est nécessaire pour répondre à certaines des questions les plus importantes relatives au rôle politique de l'Organisation et aux mesures nécessaires pour renforcer l'intégration et la prestation des services dans l'unité d'action, ainsi qu'aux questions concernant les moyens de renforcer la transparence et le respect du principe de responsabilité dans la gestion des ressources et la coordination de l'aide au cours de la décennie de transition et de transformation. Je suis convaincu que, grâce à notre partenariat solide et continu, l'Afghanistan et les Nations Unies sont à même de relever tous les défis futurs.

Au cours de ces 10 dernières années, l'Afghanistan et la communauté internationale ont œuvré de concert pour lutter contre le terrorisme et instaurer la stabilité et la paix dans le pays. La lutte n'est pas encore terminée. Nous avons encore un long chemin à parcourir, et nous nous heurtons toujours à des difficultés dans nos efforts visant à normaliser la situation dans le pays. C'est là l'objectif de la transition. Mais nous avons convenu que la transition devait être un processus responsable, minutieux et coordonné. L'Afghanistan et le peuple afghan comptent que la communauté internationale demeurera inébranlable dans sa détermination à honorer les assurances innombrables qu'elle a données à maintes reprises pour un Afghanistan stable, démocratique et prospère.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité.

M. Wittig (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier M. Ján Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, de son exposé. Ma délégation apprécie à leur juste valeur le courage et l'énergie avec lesquels il s'acquitte de ses nouvelles fonctions, et nous tenons à l'assurer de notre appui – à lui, à ses collaborateurs et aux nombreux hommes et femmes compétents et dévoués à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et au travail précieux réalisé par les Nations Unies dans ce pays.

Nous voudrions également souhaiter la bienvenue à l'Ambassadeur Tanin et à les remercier, lui et sa délégation, pour leur étroite coopération dans la préparation du projet de mandat de la MANUA, que le Conseil doit adopter jeudi.

Mon gouvernement s'associe à la déclaration qui sera faite au nom de l'Union européenne.

Je voudrais aborder trois points aujourd'hui, à savoir le suivi de la Conférence internationale sur l'Afghanistan qui s'est tenue à Bonn, le processus d'examen entrepris par le Secrétaire général suite à la demande du Conseil de sécurité dans le cadre du mandat de la MANUA adopté l'année dernière, et le renouvellement du mandat de la MANUA.

Premièrement, en ce qui concerne le suivi de la Conférence de Bonn, conformément au consensus stratégique dégagé entre la communauté internationale et le Gouvernement afghan en vue de réaffirmer nos engagements mutuels dans le cadre du processus de transition et de transformation au cours de la prochaine décennie – jusqu'en 2024 –, ceux-ci doivent désormais être définis en termes concrets. Les prochains sommets et conférences, en particulier ceux qui se tiendront à Chicago et à Tokyo, seront d'excellentes occasions à cet égard.

Même si la communauté internationale apportera un appui supplémentaire, indispensable, tangible et prévisible aux efforts de développement du Gouvernement afghan, elle a également des attentes tout aussi élevées pour que l'Afghanistan continue à réaliser des progrès, notamment dans des domaines tels que la gouvernance, la démocratie et les droits de l'homme.

Compte tenu du calendrier de transition, l'Allemagne tient à réitérer sa position selon laquelle la viabilité budgétaire doit être de plus en plus au centre de nos efforts conjoints en Afghanistan. L'Allemagne partage le point de vue du Secrétaire général que les politiques axées sur la croissance doivent constituer la plus haute priorité. Parallèlement, il va être essentiel que le Gouvernement afghan donne l'impulsion pour la conception et l'ordonnancement de ses programmes prioritaires nationaux.

Deuxièmement, je voudrais remercier le Secrétaire général de son examen approfondi des activités effectuées par la MANUA dans le cadre de son mandat et de l'appui fourni par les Nations Unies en réponse à la demande faite par le Conseil dans sa résolution de l'année dernière concernant le mandat de la MANUA. Les remerciements de l'Allemagne vont plus particulièrement à l'équipe chargée de l'examen, qui comprend des représentants du Département des affaires politiques, du Département des opérations de maintien de la paix, du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, du Programme des Nations Unies pour le développement et du Département de la sûreté et de la sécurité, ainsi qu'à tous ceux qui ont participé, à l'intérieur ou à l'extérieur du système des Nations Unies, à cet examen.

Cet examen a été bien reçu parce qu'il a pris très au sérieux les préoccupations portant sur le principe de la prise en charge au niveau afghan tout en analysant soigneusement les questions ayant trait à la propre cohérence des processus au niveau du système des Nations Unies. L'examen aboutit à la conclusion que l'accent en matière d'appui international doit être mis de plus en plus sur le renforcement du rôle des institutions afghanes et de leur capacité de s'acquitter de leur mandat à l'égard du peuple afghan.

Troisièmement, la nécessaire reconduction du mandat de la MANUA procède des faits importants survenus au cours de l'année écoulée, à savoir le début de la transition, les importants progrès réalisés en matière de coopération régionale à la Conférence d'Istanbul, la décision stratégique prise à la Conférence de Bonn de s'engager réciproquement et fermement sur un certain nombre de questions et d'engager une décennie de transformations avec l'appui international, la dynamique accrue en faveur d'un processus politique et la décision du Conseil de fractionner le régime de sanctions établi par la résolution 1267 (1999).

Tous ces faits sont riches en ramifications dont le Conseil tiendra compte dans le mandat prorogé de la MANUA. Je suis très heureux de constater le très haut degré de consensus qui continue d'exister au sein du Conseil autour du mandat de la MANUA, et qui illustre l'importance que le Conseil attache toujours à la situation en Afghanistan.

L'autre élément d'importance justifiant la reconduction du mandat est à l'évidence le résultat de l'examen approfondi figurant au chapitre « Observations » du rapport du Secrétaire général (S/2012/133) en date du 5 mars. L'Allemagne appuie pleinement les recommandations qui y sont formulées. Alors que les consultations se poursuivent, je tiens à informer les participants du net consensus dont fait l'objet au sein du Conseil l'idée que le mandat politique

de l'ONU doit continuer de reposer essentiellement sur les bons offices de l'ONU, à l'appui des processus dirigés et pris en main par les Afghans. L'important domaine de la coopération régionale en fait, de plus en plus, partie. À cet égard, l'Allemagne partage le point de vue du Secrétaire général selon lequel l'Organisation des Nations Unies a un rôle important à jouer au niveau de l'ouverture du processus politique et de l'appui aux institutions afghanes. C'est également vrai concernant les améliorations à apporter au processus électoral, et auxquelles le Gouvernement afghan est fermement attaché.

L'Allemagne partage également l'opinion du Secrétaire général sur le fait que la protection, la promotion et l'application des droits de l'homme de tous les Afghans devraient occuper une place de plus en plus centrale dans le mandat de la MANUA. Le projet de mandat comprend d'importantes dispositions à cet égard, concernant notamment le rôle des femmes et des filles dans les processus politiques et l'incidence de ces processus dans le domaine des droits de l'homme, sujet sur lequel le Conseil met tout particulièrement l'accent cette année.

Le nouveau mandat est à marquer d'une pierre blanche dans les relations entre l'Organisation des Nations Unies et l'Afghanistan. Il a été élaboré sur mesure en fonction tant des impératifs du processus de transition que des avantages comparatifs de l'Organisation des Nations Unies, et sur la base du fort consensus qui existe entre le Gouvernement afghan et l'Organisation des Nations Unies au sujet du caractère inappréciable de la contribution que peut apporter l'Organisation des Nations Unies à la construction d'un Afghanistan sûr, fort et démocratique.

Pour terminer, l'Allemagne tient à mettre en exergue l'esprit constructif qui a prévalu chez tous les membres du Conseil lors des négociations sur le mandat, et à remercier une fois encore ses partenaires afghans de leur étroite coopération et de leur amitié.

M. Cabral (Portugal) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, Ján Kubiš, de son exposé et souhaiter la bienvenue au Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Tanin, que je remercie de sa déclaration.

Le Portugal s'associe en outre à la déclaration qui sera faite au nom de l'Union européenne.

Jeudi prochain, le Conseil de sécurité sera appelé à adopter un projet de résolution prorogeant le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Le Portugal est d'accord avec les propositions fondamentales que renferme ce mandat, dans lequel le Conseil de sécurité fait fond sur le rôle renforcé du Gouvernement afghan et, globalement, des institutions nationales dans le processus de transition comme dans le renforcement de la prise en charge au niveau afghan. Cet accent procède du constat que les institutions afghanes renforcent graduellement leur capacité de s'acquitter de leur mandat constitutionnel à l'égard du peuple afghan dans tous les secteurs d'activité du pays. Parallèlement, le mandat que l'on se propose de reconduire vise à établir un équilibre entre la réalisation croissante de cet objectif et la nécessité d'une présence active, solide et sécurisée de l'Organisation des Nations Unies dans tout l'Afghanistan. Le rôle de chef de file et de coordination de la MANUA se trouve ainsi renforcé par cet équilibre et par les objectifs et priorités clairement énoncés dans le projet de résolution.

L'un des éléments importants de la transition vers une prise en charge totale au niveau afghan est à l'évidence la consolidation de l'état de droit et des droits de l'homme dans le pays. C'est un domaine où l'action de l'État est peut-être plus visible par les partenaires étrangers et plus profondément ressentie par la population. À cet égard, l'action menée pour faire face aux graves problèmes rencontrés au sein du système pénitentiaire est positive malgré les importants défis qui restent à relever. Il importe que la MANUA et les acteurs humanitaires arrivent à travailler, sur ces problèmes, avec les interlocuteurs concernés du Gouvernement.

Nous trouvons également encourageant le soin avec lequel la formulation du mandat de la MANUA s'attache aux droits de l'homme, notamment les droits des femmes et des filles. La capacité de la Mission dans ce domaine continuera de figurer en bonne place dans ses priorités et dans les nôtres. La Mission continuera d'appuyer les efforts entrepris par les autorités afghanes, notamment concernant l'application rigoureuse de la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Elle continuera aussi de se pencher sur la situation des civils, notamment des enfants, et la participation des femmes à la vie et aux processus politiques en Afghanistan, ainsi que de jouer un rôle pertinent dans l'action humanitaire. On ne

saurait trop insister sur l'importance de cette tâche, en particulier dans les mois qui vont suivre.

Deuxièmement, en accomplissant leur mission, les forces internationales et l'assistance internationale sont confrontées à une dégradation de la situation en Afghanistan. La situation actuelle est due à des actes profondément regrettables, dont certains étaient évitables de part et d'autre, et d'autres imprévisibles. Ces faits ont eu un profond effet sur la population comme, en fait, sur chacun d'entre nous, amis et partenaires de l'Afghanistan. Des excuses ont été présentées et les responsabilités dûment assumées. Il est maintenant fondamental que les acquis déjà engrangés par l'assistance internationale en Afghanistan, aussi bien civile que militaire, ne soient pas mis en péril par ces événements. C'est ce à quoi doivent s'employer toutes les parties concernées en Afghanistan, y compris les autorités nationales.

Dans ces circonstances, il est clair que les sommets et conférences à venir, à savoir le sommet de l'OTAN à Chicago, en mai, la conférence sur les réfugiés prévue en mai en Suisse, la réunion ministérielle de suivi de la Conférence d'Istanbul, en juin, et le sommet de Tokyo, en juillet, revêtiront une importance accrue. La succession rapide de ces manifestations majeures donne bien la mesure de l'engagement de la communauté internationale à l'égard de l'Afghanistan et du peuple afghan, ainsi que de l'intérêt qu'elle a à saisir cette occasion pour consolider les fondements de la sécurité, du développement socioéconomique et de l'intégration régionale de l'Afghanistan.

En tant que partenaire de l'Afghanistan, le Portugal s'efforce, et escompte, que ces conférences soient couronnées de succès, dans l'intérêt du peuple afghan. Un vaste consensus national afghan autour des questions de gouvernance, de développement et d'état de droit, ainsi que des stratégies et initiatives de développement, est absolument indispensable à la viabilité de la transition et, à terme, au succès du processus de paix et de réconciliation.

La récente évolution des relations entre les institutions publiques, comme l'Assemblée nationale, et le Gouvernement sont des signes dont il y a lieu de se féliciter. Le rôle de la MANUA sur la scène politique nationale, notamment dans le sens du renforcement des institutions électorales nationales, à la demande des autorités afghanes, mérite tout le soutien du Conseil de sécurité.

En conclusion, je réitère l'appui de mon pays au mandat que nous nous préparons à approuver. C'est un mandat ambitieux pour la MANUA, et ce, à juste titre, compte tenu des priorités identifiées par les autorités nationales afghanes et l'ONU. L'assistance internationale accordée à l'Afghanistan doit s'adapter aux nouveaux besoins et à l'évolution de la situation sur le terrain. Je souhaite un plein succès au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kubiš, dans l'exécution de son mandat, et je peux l'assurer que le Conseil de sécurité restera prêt à appuyer, selon que de besoin, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan.

M. Rosenthal (Guatemala) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Secrétaire général pour son rapport (S/2012/133) qui étaie la présente séance. Nous remercions également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, et le Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Zahir Tanin, pour leurs exposés respectifs. Il va sans dire que le Guatemala appuie les aspirations de l'Afghanistan à devenir un pays démocratique, prospère et en paix.

Comme chacun le sait, la question de l'Afghanistan est non seulement inscrite à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, mais à l'ordre du jour de la communauté internationale depuis de nombreuses années. De nombreuses conférences ont été organisées en vue de mobiliser des ressources et de prendre des mesures pour reconstruire le pays dans un climat de paix et offrir à ses habitants de meilleures perspectives d'avenir. Nous comprenons bien la complexité de cette entreprise dont l'exécution incombe aux Afghans eux-mêmes. Il faut que les progrès réalisés dans les domaines de la stabilité politique, de la sécurité, du développement et de l'état de droit se produisent en même temps.

Nous notons avec préoccupation que les conditions de sécurité restent problématiques. Nous déplorons notamment les incidents fréquents et meurtriers qui font de nombreuses victimes civiles. La communauté internationale doit redoubler d'efforts afin d'aider le Gouvernement afghan à garantir un environnement suffisamment stable afin de procéder au transfert progressif de la responsabilité en matière de sécurité au Gouvernement.

Nous souscrivons aux engagements à long terme pris par la communauté internationale lors de la Conférence de Bonn en décembre dernier pour encourager le développement politique du pays, lequel

passe notamment par la réconciliation de divers groupes de population. Nous nous félicitons de ce processus qui inclut les engagements souscrits précédemment à Londres et à Kaboul, ainsi qu'un suivi ordonné et des délais en vue de son instrumentalisation. À cet égard, les prochaines conférences régionales de Tokyo et de Kaboul seront très importantes.

Nous encourageons la communauté internationale à continuer à appliquer cette feuille de route et à ne pas s'écarter des objectifs réalisés grâce à la coopération entre la communauté internationale et l'Afghanistan. Ne perdons pas de vue l'ensemble de la situation, car nous savons bien qu'il y a encore beaucoup à faire. Le Guatemala continuera pendant ce processus d'appuyer la transition sous le leadership et l'appropriation du Gouvernement afghan, tout en reconnaissant la responsabilité primordiale du Conseil de sécurité de maintenir la paix et la sécurité internationales. Tout cela signifie également qu'il faudra régler le problème transnational que le trafic de stupéfiants pose au pays et à la région. À cet égard, nous saluons l'engagement à long terme pris par l'ONU de coopérer avec le Gouvernement et le peuple afghans. Nous appuyons sans réserve les travaux menés par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et par le Représentant spécial du Secrétaire général.

À cet égard, nous aimerions faire quelques observations sur le mandat de la MANUA. Premièrement, nous appuyons les recommandations de la mission d'évaluation du mandat, parmi lesquelles figure la reconnaissance du rôle de l'ONU en tant que facilitateur plutôt qu'exécutant de fonctions. Deuxièmement, nous sommes favorables à la prorogation du mandat de la MANUA pour une période additionnelle de 12 mois. Troisièmement, nous félicitons l'Organisation d'avoir intensifié la cohérence des efforts internationaux en Afghanistan et d'être parvenue effectivement à réaliser l'appropriation afghane. Quatrièmement, malgré certains progrès constatés en matière de droits de l'homme, nous lançons un appel en faveur de la réalisation de progrès pour ce qui est des droits des femmes et des filles. Cinquièmement, nous sommes favorables à un rôle plus actif de la MANUA dans le domaine électoral, ce qui est essentiel pour la consolidation de la démocratie et de l'état de droit. Sixièmement, nous attendrons avec intérêt l'évaluation que devra faire le Représentant spécial conformément au paragraphe 76 du rapport sur la présence future de la MANUA au niveau sous-national.

Enfin, nous souhaiterions faire mention du Programme afghan pour la paix et la réintégration. Nous prenons note du nombre de groupes armés identifiés dans le rapport qui se sont joints au processus de réintégration, ce qui constitue une tendance positive. Nous appuyons pleinement les principes et résultats des conclusions de Bonn, tout particulièrement ceux qui figurent au paragraphe 18. Nous appuyons également les travaux du Comité créé par la résolution 1988 (2011), ce qui constitue une nouvelle façon positive d'appuyer les efforts de réconciliation nationale en Afghanistan. Nous pensons aussi que la MANUA doit continuer à appuyer les efforts du Gouvernement en vue de renforcer ses capacités et de promouvoir le Programme afghan pour la paix et la réintégration.

M. Sangqu (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, pour sa présentation du rapport trimestriel du Secrétaire général sur l'Afghanistan (S/2012/133). L'Afrique du Sud se félicite de la participation du Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Zahir Tanin, à ce débat, et nous le remercions pour sa déclaration.

Il y a eu, ces derniers mois, des progrès notables en Afghanistan, notamment pour ce qui est du renforcement du leadership et de l'appropriation afghans. Des progrès considérables ont également été réalisés pour mettre en place des processus nationaux et régionaux inclusifs en faveur de la paix, de la réintégration et de la réconciliation en Afghanistan.

Néanmoins, l'Afghanistan reste confronté à des difficultés dans sa recherche pour la stabilité et le développement. On compte parmi ces principaux problèmes les conditions de sécurité, une aggravation de la situation humanitaire, les défis posés à l'état de droit et aux droits de l'homme, et la violence continue et croissante qui fait des victimes parmi les civils. L'Afrique du Sud souligne que, vu la magnitude de ces problèmes, il faut mettre en place une stratégie globale portant sur la sécurité, les efforts humanitaires, la bonne gouvernance et le développement socioéconomique. À cet égard, nous tenons à souligner le rôle central joué par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) dans l'appui au Gouvernement afghan et la coordination de l'aide humanitaire fournie au pays. Fait essentiel, le rôle que continuent de jouer

les partenaires bilatéraux et multilatéraux demeure indispensable.

Le dialogue politique et la réconciliation sont des facteurs capitaux pour permettre au peuple afghan et à son gouvernement de garantir une paix durable dans le pays, qui souffre profondément de l'insécurité constante. Nous affirmons notre position de principe, à savoir que le conflit en Afghanistan ne peut être réglé par la voie militaire.

À cet égard, nous nous félicitons des initiatives prises par le Gouvernement afghan pour entrer en contact avec l'opposition armée et des appels répétés lancés par le Président Karzaï demandant à l'opposition de déposer les armes. Le fait de s'engager auprès de tous les éléments de l'opposition armée doit être perçu comme une initiative qui permettra au pays d'aller de l'avant et ne doit en aucun cas compromettre les progrès accomplis ces 10 dernières années.

S'agissant des efforts déployés pour renforcer les activités de sensibilisation politique, nous nous félicitons de la mise en œuvre du Programme afghan pour la paix et la réintégration, qui a déjà permis de réintégrer des milliers d'ex-combattants. La Loya Jirga traditionnelle tenue en novembre 2011 s'est avérée une importante force de catalyse à cet égard. La sécurité au niveau national doit continuer d'être renforcée par des efforts au niveau régional pour consolider la paix, la stabilité et le développement.

Nous nous félicitons du dialogue politique et de la coopération entre l'Afghanistan et ses voisins au cours de la période considérée. Des contacts bilatéraux étroits ont été établis entre l'Afghanistan et les pays de la région, ce qui a permis de renforcer les liens économiques, politiques, sécuritaires et socioculturels. Ces initiatives se sont intensifiées à l'issue de la Conférence d'Istanbul, organisée par la Turquie et la MANUA, qui a permis d'élaborer des mesures de confiance en vue de renforcer la coopération régionale. Nous nous félicitons que soit prévue une conférence de suivi au niveau ministériel à Kaboul le 11 juin, afin de continuer à élargir la coopération régionale.

Nous nous félicitons par ailleurs du renforcement de l'efficacité opérationnelle des Forces nationales de sécurité afghanes. Les efforts déployés pour opérationnaliser et professionnaliser les Forces nationales de sécurité afghanes ont débouché sur des progrès aux niveaux quantitatif et qualitatif. Ceci se traduit par l'augmentation du nombre d'opérations menées par les Afghans ou en partenariat avec les Afghans. C'est une évolution importante qui doit se poursuivre alors que la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) transfère progressivement l'intégralité des responsabilités dans le domaine de la sécurité aux Forces nationales de sécurité afghanes, processus qui s'achèvera en 2014.

Cependant, nous sommes préoccupés par les événements récents, qui trahissent des tensions accrues entre les membres des communautés locales et les forces de la FIAS. Nous prions la FIAS de s'attacher à limiter les pertes civiles et à respecter le patrimoine culturel et religieux de la population.

Ma délégation demeure convaincue qu'il existe un lien étroit entre le développement et la sécurité en Afghanistan. Les problèmes socioéconomiques que rencontre l'Afghanistan sont considérables. Il importe donc, en dépit de la situation financière dans laquelle se trouve la communauté internationale, que nous maintenions notre appui au Gouvernement et au peuple afghans dans le domaine de l'assistance financière directe, en vertu des engagements pris à la Conférence de Bonn, pour favoriser la croissance économique à long terme du pays. Les proches conférences de Tokyo et de Chicago seront donc importantes, car elles devraient permettre de consolider l'appui mondial fourni à l'Afghanistan pour favoriser sa viabilité économique à long terme.

Ces 10 dernières années, la MANUA a joué un rôle crucial s'agissant d'aider le peuple afghan à jeter les bases d'une paix et d'un développement durables. L'Afrique du Sud appuie la recommandation du Secrétaire général, à savoir que le mandat de la MANUA soit reconduit pour 12 mois supplémentaires et qu'elle continue de s'acquitter de son mandat intégré, qui doit notamment comprendre ses bons offices et ses activités de sensibilisation politique en vue d'appuyer les processus dirigés par les Afghans, la promotion des droits fondamentaux de tous les Afghans et d'une participation civile internationale cohérente dans le cadre de la mise en œuvre de l'agenda et des programmes du Gouvernement dans le domaine du développement.

Pour terminer, la prise en main et le leadership nationaux demeurent essentiels à la progression politique, sécuritaire et socioéconomique de l'Afghanistan alors que le pays entre dans la prochaine phase de sa transition. De son côté, la communauté internationale doit continuer d'aider le pays à évoluer

d'une situation de conflit vers la stabilité et la prospérité.

Je souhaite plein succès au Représentant spécial du Secrétaire général, Ján Kubiš, et à son équipe, notamment son nouvel adjoint, M. Michael Keating. L'Afrique du Sud l'appuie pleinement alors qu'il s'emploie avec diligence à exécuter le mandat de la MANUA.

M. Tarar (Pakistan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie d'avoir convoqué cet important débat. Nous vous félicitons de la grande compétence avec laquelle vous dirigez les travaux du Conseil. Nous remercions l'Ambassadeur Zahir Tanin de sa déclaration. Nous remercions également le Représentant spécial du Secrétaire général, Ján Kubiš, de la communication qu'il a faite au Conseil de sécurité aujourd'hui. Sous sa direction compétente, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) exécute un mandat difficile. Le Pakistan a toujours appuyé et facilité les activités de la MANUA. Nous continuerons de le faire.

Depuis sa création, la MANUA dirige les efforts d'édification de l'État en Afghanistan. Alors que les institutions afghanes arrivent à maturité, une complète prise en main nationale sera essentielle pour consolider davantage l'État. Nous attendons avec intérêt que les dirigeants afghans jouent un rôle de plus en plus efficace en vue de consolider les institutions du pays et de procéder au transfert de l'intégralité des responsabilités dans tous les secteurs.

Son mandat reconduit, la MANUA doit continuer de suivre l'évolution du processus de transition. Dans une certaine mesure, le succès de la MANUA dépendra des efforts communs que nous déploierons au sein du Conseil de sécurité. Le Conseil doit permettre à la MANUA d'atteindre ses objectifs en établissant des mandats clairs sur la base des réalités actuelles et nouvelles. La MANUA ne doit pas être utilisée pour imposer des valeurs et des concepts étrangers en Afghanistan. Nous devons donc étudier plus attentivement les aspirations des dirigeants afghans et les sentiments de leur peuple.

Le rapport du Secrétaire général (S/2012/133) dont nous sommes saisis aujourd'hui fournit des mises à jour utiles sur la situation en Afghanistan. Il fait état des progrès accomplis dans le cadre du processus de transition en fonction de critères prédéfinis. Le Secrétaire général observe à juste titre que les progrès accomplis en matière de gouvernance, de développement et de transfert durable des responsabilités dans le domaine de la sécurité sont étroitement liés.

Le Secrétaire général souligne également dans son rapport qu'il importe de remédier à la situation financière précaire et de financer les soldes éventuels pour atteindre les nombreux objectifs durant la transition. Il met également en garde contre la démobilisation des donateurs et les obstacles financiers liés à la situation économique internationale.

Le Pakistan souligne la nécessité de maintenir l'intérêt politique et financier porté actuellement au processus de transition pour permettre à l'Afghanistan de maintenir le cap. Nous ne saurions trop insister sur l'importance que revêtent l'appui international à long terme et les investissements du secteur privé en vue de faciliter la transition.

Le Pakistan est profondément attaché à la paix, à la stabilité et au développement de l'Afghanistan. Comme l'ont déclaré nos deux ministres des affaires étrangères dans le communiqué conjoint publié le 1er février à Kaboul, une relation bilatérale étroite, solide et indépendante entre les deux pays apporterait une importante contribution à la paix et à la stabilité dans la région.

Nos deux pays approfondissent leur interaction dans divers domaines, notamment ceux de la sécurité, du développement, du commerce de transit, de l'économie et de l'investissement, mais aussi dans le domaine des infrastructures et le domaine énergétique. La valeur officielle de nos échanges commerciaux bilatéraux a atteint 2,5 milliards de dollars, et l'objectif que se sont fixé nos dirigeants de doubler ce montant d'ici à 2015 est à portée de main. L'assistance bilatérale que nous fournissons à l'Afghanistan est supérieure à celle que nous fournissons à tout autre pays.

La Commission économique pakistano-afghane s'est réunie à Islamabad le mois dernier pour définir les modalités de nombreux projets économiques transrégionaux et fixer les délais y afférents. Notre programme de bourses visant à faciliter l'accès des étudiants afghans à l'enseignement supérieur au Pakistan se poursuit. Plus de 1 400 étudiants afghans ont à ce jour bénéficié de ce programme, et quelque 7 000 étudiants sont inscrits dans des universités et des écoles professionnelles pakistanaises.

Les contacts de haut niveau entre le Pakistan et l'Afghanistan sont le moteur de notre coopération bilatérale. Nous avons eu le privilège de recevoir le Président afghan et le Président iranien à l'occasion du troisième Sommet trilatéral organisé à Islamabad le mois dernier. Comme je l'ai déjà dit, notre ministre des affaires étrangères s'est rendu à Kaboul le mois dernier. Les échanges parlementaires entre les deux pays renforcent l'entente et la bonne volonté mutuelles.

Dans le domaine de la sécurité, le Pakistan a toujours cherché à s'engager plus étroitement auprès de l'Afghanistan et de ses partenaires internationaux pour affronter les problèmes réels qui se cachent derrière les polémiques. L'interdiction des mouvements transfrontières illégaux est essentielle dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, le trafic de drogue et la contrebande de marchandises. C'est une responsabilité commune dont nous devons nous acquitter de manière plus dynamique. Le Pakistan a créé plus de 1 000 postes le long de sa frontière avec l'Afghanistan. Plus de 120 000 soldats pakistanais sont déployés de notre côté de la frontière, ce qui entraîne des coûts financiers considérables. Il faut que cette initiative ait un pendant de l'autre côté de la frontière.

Dans un pays qui subit la guerre depuis 40 ans, la question délicate de la sécurité ne peut être réglée en externalisant le problème ou en imposant une autre guerre. L'action militaire ne peut pas régler les problèmes. Nous ne faisons qu'oublier les enseignements de l'histoire, à nos risques et périls. Une approche globale, pleinement maîtrisée par les Afghans, est essentielle pour relever ce défi.

Le Pakistan est depuis toujours favorable à un processus de réconciliation sans exclusive conduit par les Afghans eux-mêmes. Le Premier Ministre pakistanais, en réponse à un appel sans précédent du Président afghan, a fait une déclaration importante le 24 février pour réaffirmer notre appui de longue date à la réconciliation en Afghanistan. Je voudrais citer quelques extraits de l'allocution du Premier Ministre.

> « Le Pakistan est convaincu que le respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale de l'Afghanistan ainsi que le respect du principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures de l'Afghanistan sont absolument essentiels.
>
> Nous estimons également que les Afghans doivent diriger et contrôler le processus de réconciliation nationale. Il est nécessaire de promouvoir un consensus entre les Afghans pour un règlement politique durable qui corresponde aux aspirations du peuple afghan dans son ensemble.
>
> Le moment est venu de tourner la page et d'ouvrir un nouveau chapitre de l'histoire de l'Afghanistan. Le moment est venu pour les Afghans d'unir leurs forces, dans le véritable esprit de notre noble religion, l'islam, et conformément aux glorieuses traditions afghanes pour instaurer la paix et apporter la prospérité en Afghanistan.
>
> Dans cet esprit, j'exhorte les chefs Taliban et tous les autres groupes afghans, y compris le parti Hezb-e Islami, à participer au processus intra-afghan en faveur de la réconciliation nationale et la paix.
>
> Nous espérons vivement que les chefs Taliban, le parti Hezb-e Islami et tous les autres responsables politiques répondront favorablement à mon appel et accepteront de prendre part à des négociations directes dans le cadre d'un processus intra-afghan en faveur de la réconciliation et de la paix en Afghanistan.
>
> Le Pakistan, de son côté, appuiera de véritables processus afghans de ce type et est disposé à faire tout son possible pour en assurer le succès.
>
> J'appelle la communauté internationale à apporter son plein appui à la réconciliation nationale et à la paix en Afghanistan.
>
> Nous accueillons avec satisfaction l'initiative importante prise par le Président Hamid Karzaï et nous souhaitons le plein succès du processus intra-afghan. »

Pour terminer, je mettrai l'accent sur deux questions essentielles qui, je l'espère, seront dûment examinées en priorité dans le cadre des travaux menés par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kubiš, et dans le cadre de nos délibérations collectives relatives à l'Afghanistan.

La première a trait au problème de la drogue en Afghanistan, un problème grave qui pose de plus en plus de défis non seulement à l'Afghanistan mais également au reste du monde. Notre objectif commun doit être l'élimination totale de la culture du pavot en Afghanistan et l'élimination graduelle de la fabrication

et du trafic de ses dérivés plus puissants. Nous devons prêter une attention accrue à ce problème qui s'est malheureusement aggravé récemment. Le Pakistan appuiera également les efforts et initiatives régionaux visant à éliminer cette menace.

L'autre point a trait à la présence d'un grand nombre de réfugiés afghans au Pakistan et en Iran. Nous rappelons au Conseil que, ces 10 dernières années, le budget annuel moyen consacré par le Pakistan aux réfugiés afghans a presque doublé par rapport à l'aide internationale, malgré une baisse du nombre de réfugiés. Cela fait 10 ans qu'une assistance internationale est fournie pour l'édification de l'État et au renforcement des institutions en Afghanistan, et nous estimons que cette tendance doit être inversée et que davantage de réfugiés doivent être rapatriés. Nous demandons à la communauté internationale d'examiner de plus près cette question et espérons que la prochaine conférence prévue en Suisse sera un succès. J'appelle également le Représentant spécial du Secrétaire général à fournir systématiquement, dans ses rapports trimestriels, des tendances et données chiffrées relatives aux retours ou autres déplacements de réfugiés afghans.

M. Hardeep Singh Puri (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé le débat d'aujourd'hui sur la situation en Afghanistan. Je remercie également l'Ambassadeur Zahir Tanin, Représentant permanent de l'Afghanistan, pour sa déclaration. Je remercie également M. Ján Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, de son exposé, ainsi que le Secrétaire général pour son dernier rapport en date sur l'Afghanistan (S/2012/133).

Cela fait maintenant plus d'une décennie que la communauté internationale unit ses efforts pour aider l'Afghanistan à atteindre l'objectif commun d'éliminer le terrorisme et les refuges et sanctuaires d'où il émane, directement à la source, et de faire en sorte que le pays avance d'un pas ferme dans la voie de la sécurité, du redressement, de la reconstruction et du développement. On ne saurait sous-estimer les progrès accomplis depuis. Néanmoins, le voyage est loin d'être terminé et il reste encore beaucoup à faire.

Ces derniers mois, d'importants engagements régionaux et internationaux de haut niveau ont été pris en faveur de l'Afghanistan. La Conférence d'Istanbul a donné un nouvel élan à la coopération régionale. Le résultat final de la Conférence de Bonn, tel qu'il s'inscrit dans les conclusions de cette conférence, témoigne de la détermination et de l'engagement politique de la communauté internationale de coopérer durablement et à long terme avec l'Afghanistan. Les conférences de 2012, y compris le sommet de l'OTAN sur la sécurité qui se tiendra en mai à Chicago, le suivi de la conférence ministérielle de Kaboul sur la coopération régionale, prévu en juin, et la conférence de Tokyo sur le développement qui sera organisée en juillet, seront essentiels pour prendre des engagements précis et concrets dans les domaines décisifs que sont la sécurité, la gouvernance, la promotion des échanges commerciaux, l'investissement, le développement et la coopération régionale. L'Afghanistan est aujourd'hui aux prises avec de graves difficultés dans ces domaines et aura besoin d'une aide considérable à long terme pour y faire face, même après la période de transition.

Tout d'abord, et ce point est essentiel, les préoccupations en matière de sécurité restent prioritaires. Les résultats obtenus dans ce domaine ces 10 dernières années demeurent modestes et fragiles. La violence terroriste ne recule absolument pas et les pertes civiles imputables aux éléments hostiles au Gouvernement ont continué d'augmenter ces cinq dernières années, pour atteindre un record en 2011. Le terrorisme s'alimente et vit d'un dangereux mélange d'idéologies, d'ambitions, d'entraînement et d'opérations entre les syndicats du terrorisme de la région au sein du syndicat du terrorisme dans la région, avec les attentats-suicides pour arme de choix et des cibles qui ne se limitent pas à l'Afghanistan. Il est impératif d'unir nos efforts pour isoler et éradiquer le syndicat du terrorisme, dont les éléments d'Al-Qaida, des Taliban, de Lashkar-e Toiba et d'autres groupes extrémistes et terroristes qui opèrent essentiellement de l'extérieur des frontières afghanes.

L'Afghanistan a besoin d'aide et de soutien afin de renforcer sa capacité de relever les défis posés par le terrorisme, notamment les attentats-suicides, l'extrémisme religieux qui l'encourage et le trafic de stupéfiants qui l'appuie. Nous devons faire en sorte que la sécurité de l'Afghanistan soit garantie sans ingérence dans ses affaires intérieures. Alors que l'Afghanistan poursuit son processus de transition, nous devons prendre en compte les conditions sur le terrain et la capacité des forces de sécurité en Afghanistan de préserver la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité de la nation. Nous appuyons tous les efforts visant la consolidation des

Forces nationales de sécurité afghanes, qui doit s'accompagner d'un renforcement de leur formation et de leur équipement et du financement et du développement de leurs capacités au-delà de la période de transition.

L'Inde soutient sans réserve un processus de réconciliation sans exclusive et transparent dirigé et maîtrisé par les Afghans – plutôt qu'un processus mené par la communauté internationale – qui s'accompagne d'un processus politique ouvert et d'un dialogue entre Afghans, avec tous ceux qui refusent la violence, qui ont coupé les liens avec les groupes terroristes, qui respectent la Constitution afghane et s'engagent à protéger les droits de l'homme, notamment les droits de la femme. Il est également important que tout règlement politique ne remette pas en cause les résultats obtenus à grand peine ces 10 dernières années et puisse être accepté par tous les éléments constitutifs de la nation afghane. Il est également important que la transition en cours reste sous le contrôle et la direction des Afghans et qu'elle soit menée sur plusieurs axes, garantisse la protection et la promotion des droits de l'homme pour tous les Afghans et permette la consolidation de l'État afghan et de ses institutions.

Alors que les forces internationales cessent progressivement de jouer un rôle militaire et réduisent leurs effectifs, on observe déjà des signes de récession de la transition. Nous devons trouver des moyens de faire en sorte que l'Afghanistan ne se sente pas abandonné du fait de la réduction, au moins en quantité, voire en qualité, de l'appui de l'assistance internationale nécessaire après 2014. L'Afghanistan a besoin pour son développement national d'une stratégie globale qui tienne compte de son appartenance à la catégorie des pays les moins avancés, de sa situation géographique de pays sans littoral, de trois décennies de conflit et de la menace existentielle que le terrorisme continue de faire peser sur son avenir. Cette stratégie doit comprendre une coopération en matière de sécurité, une aide publique au développement, le renforcement des capacités et l'éducation, l'accès au commerce et des investissements étrangers commensurables aux besoins du pays. Je suis heureux de déclarer que l'Inde apporte sa contribution dans chacun de ces domaines. C'est également la démarche que nous préconisons pour les conférences de Chicago, de Kaboul et de Tokyo. Nous avons en outre besoin de davantage de cohérence, de coordination et d'une rationalisation accrue des efforts de la communauté internationale en matière de développement, notamment pour que l'assistance fournie corresponde aux priorités nationales afghanes.

À cet égard, nous nous félicitons de l'examen approfondi des activités prescrites par le mandat de la MANUA, de l'appui apporté par les Nations Unies en Afghanistan, ainsi que de l'intention du Programme des Nations Unies pour le développement de faire passer 80 % de son assistance par le canal de l'aide budgétaire. L'Inde apprécie et soutient le travail de la MANUA.

L'Inde entretient des liens historiques, culturels, civilisationnels et économiques très anciens avec son voisin afghan. Au cours de la dernière décennie, cette relation a été renouvelée et renforcée par notre collaboration à la reconstruction et au redressement de l'Afghanistan. L'Inde s'est engagée à apporter l'équivalent de 2 milliards de dollars en aide humanitaire et au développement. En octobre dernier, l'Inde a signé un accord de partenariat stratégique global avec l'Afghanistan, jusqu'à l'horizon 2014 ou au-delà. Cet accord inscrit dans un cadre institutionnel notre coopération multiforme dans les domaines politique et de la sécurité, du commerce et de l'économie, du renforcement des capacités et de l'éducation, ainsi que sur le plan des relations sociales, culturelles, au sein de la société civile et des relations interpersonnelles. En novembre 2011, nous avons éliminé les droits de douane de base sur la quasi-totalité de nos importations en provenance de l'Afghanistan, et en décembre, un consortium de sept sociétés indiennes des secteurs public et privé a remporté le marché de la concession de trois blocs du gisement de minerai de fer d'Hajigak.

Nous sommes heureux de constater l'accent accru mis sur la coopération régionale. Aujourd'hui, le succès de nos investissements en Afghanistan dépend d'un cadre de collaboration régionale. L'Association sud-asiatique de coopération régionale, dont l'Afghanistan est membre à part entière, constitue un important facteur dans la coopération économique de la région sud-asiatique. La coopération qui unit notre région à l'Asie centrale, en passant par l'Afghanistan, pourrait se révéler une mesure de confiance déterminante.

Nous sommes fermement convaincus que la stratégie de croissance de l'Afghanistan doit être fondée sur l'avantage concurrentiel que représentent les ressources naturelles abondantes du pays et sa situation géographique stratégique. C'est

essentiellement sur cela que repose notre vision d'un Afghanistan en position de plaque tournante entre le Moyen-Orient et l'Asie de l'Ouest, d'un côté, et l'Asie centrale et du Sud de l'autre, par l'intermédiaire de routes commerciales et de transit, de chemins de fer et d'autoroutes, de pipelines et de réseaux électriques, de projets économiques et d'investissements croisés. Cette coopération ne devra pas se limiter aux gouvernements concernés mais associer également comme parties prenantes la société civile et le secteur privé. À cet égard, nous sommes prêts à investir à long terme en Afghanistan, sur le modèle de ce que nous avons déjà fait à Hajigak.

Pour terminer, l'Inde croit en un Afghanistan solide, indépendant, souverain, stable, uni, démocratique et prospère, durablement en paix avec lui-même et avec ses voisins. Nous espérons qu'à l'avenir, le peuple afghan pourra vivre dans la paix et la sécurité et décider de son propre avenir, sans ingérence, pression ou intimidation extérieure. Nous devons continuer de travailler ensemble, avec une énergie et une unité renouvelées, à l'appui des efforts du Gouvernement afghan, afin de trouver des solutions auxquelles chacun, en Afghanistan, soit associé, et dont les Afghans soient le moteur. C'est dans cet esprit que l'Inde continuera d'accompagner les efforts de la communauté internationale en Afghanistan.

Le Président (*parle en anglais*) : Je rappelle aux membres du Conseil que s'ils distribuent des déclarations longues, ils n'ont pas besoin de les lire en intégralité.

M. Osorio (Colombie) (*parle en espagnol*) : En premier lieu, je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, du rapport concis et complet qu'il nous a présenté sur la situation en Afghanistan. Il peut compter sur tout notre soutien dans les fonctions et responsabilités délicates qu'il assume. Je remercie également le Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Zahir Tanin, de l'analyse qu'il nous a présentée de la situation du point de vue de son gouvernement. Je tiens à l'assurer de l'appui du Gouvernement colombien et de notre vif désir de voir le processus de transition se dérouler de façon efficace et pacifique.

Nous envisageons avec optimisme les progrès de la transition vers une responsabilité et une direction afghanes des questions de sécurité. Il est significatif qu'un pourcentage croissant de la population afghane se trouve désormais dans les régions où les forces afghanes ont assumé le contrôle des opérations. Néanmoins, il importe de continuer à renforcer les capacités et la professionnalisation des forces de police et de sécurité afghanes et à cette fin, la contribution de la Force internationale d'assistance à la sécurité et de la mission de formation de l'OTAN en Afghanistan sera déterminante.

Nous devons continuer d'œuvrer au transfert de la responsabilité des questions de sécurité aux Afghans dans les délais prévus, et d'ici à la fin 2014, en tenant compte, bien entendu, de l'évolution sur le terrain. Les incidents survenus récemment sur le plan de la sécurité et les regrettables flambées de violence qu'ils ont déclenchées ne doivent pas faire obstacle à la mise en œuvre des accords précédents. À cet égard, nous appuyons les discussions en cours visant à aplanir les différences, dont nous augurons une conclusion satisfaisante.

Nous soulignons l'importance d'une transition non seulement axée sur la sécurité mais également sur l'amélioration des conditions de vie des Afghans. Nous convenons avec le Gouvernement afghan que la confiance dans les institutions publiques et la prospérité sont fondamentales pour le rétablissement et le renforcement de la stabilité. Nous reconnaissons à cet égard que les progrès accomplis sur le plan de la sécurité pourraient être compromis par les défaillances du développement socioéconomique, de la gouvernance et de l'état de droit.

La violence reste l'un des principaux facteurs auxquels doit faire face le peuple afghan. Nous renouvelons notre appel à toutes les parties au conflit pour qu'elles respectent leurs obligations au titre du droit international humanitaire et des droits de l'homme et qu'elles prennent toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection des civils. Des méthodes telles que les attentats-suicides et le recours à des engins explosifs improvisés sont des pratiques de nature à réduire à néant le processus de dialogue et de réconciliation. Il est important que toutes les parties fassent clairement la démonstration de leur attachement au processus dans lequel le Gouvernement afghan est engagé.

Nous accueillons avec satisfaction les efforts déployés par le Président Hamid Karzaï pour amener le Gouvernement à ériger en priorité absolue la progression d'un processus de dialogue et de réconciliation crédible. Nous espérons que les difficultés récentes seront surmontées et que les

Taliban s'engageront à renoncer à la violence et au terrorisme et accepteront la Constitution.

Nous considérons que l'examen approfondi des activités prescrites par le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) est tout à fait opportun et nous espérons qu'il contribuera à assurer l'efficacité des activités entreprises par les différents organes de l'Organisation présents sur le terrain, dans le respect de l'initiative Unité d'action des Nations Unies, à laquelle est associé le Gouvernement afghan et que soutient également mon pays.

La MANUA doit continuer d'axer son travail sur les aspects les plus critiques afin de faciliter le processus politique de paix, de réconciliation, de renforcement de la sécurité et de la gouvernance, ainsi que de développement économique et de coopération régionale. L'ONU doit conserver un rôle central dans la coordination des efforts internationaux auprès des autorités nationales, afin d'en assurer la cohérence avec les priorités définies par l'Afghanistan et d'empêcher un chevauchement des efforts.

À la Conférence internationale de Bonn, la communauté internationale a réaffirmé sa volonté de travailler à l'avènement d'un Afghanistan stable, démocratique et prospère. À cette fin, une série d'engagements mutuels ont été pris dans les domaines de la gouvernance, de la sécurité, du processus de paix, du développement économique et social et de la coopération régionale. Le Processus de Kaboul et les programmes prioritaires nationaux doivent rester les axes politiques régissant les engagements et les responsabilités dans le cadre de ce processus, dans le respect des principes de prise en charge et de gestion par les Afghans, ainsi que de la souveraineté et de l'unité de l'Afghanistan.

Dans ce cadre, la coopération régionale joue un rôle important. Nous soulignons les nombreuses initiatives prises aux niveaux bilatéral et sous-régional pour aborder et résoudre à l'amiable les divers problèmes humanitaires et de sécurité auxquels sont confrontés l'Afghanistan et les pays voisins, lesquelles contribuent au renforcement de la confiance.

M. Menan (Togo) : Je remercie tout d'abord Monsieur Ján Kubiš pour sa présentation exhaustive du rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (S/2012/133). Je voudrais ensuite féliciter la délégation allemande pour son rôle prépondérant concernant la gestion de la question afghane et pour la préparation du projet de résolution qui sera soumis au Conseil au sujet du renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

Le rapport à l'examen fait état de progrès substantiels réalisés par rapport aux objectifs fixés, dont j'évoquerai ici quelques-uns. Sur le plan de la sécurité, l'image de la police afghane auprès du public s'est considérablement améliorée grâce non seulement à l'accroissement de ses effectifs bien encadrés, formés et opérationnels, mais aussi à une plus grande place qui est réservée aux femmes dans ce corps.

Dans le domaine politique, depuis la fin de la Conférence de Bonn de décembre 2011, le débat a surtout porté sur une meilleure façon d'appréhender le processus politique dans le pays. Dans cette optique, des mécanismes nationaux et régionaux de renforcement des efforts visant à la promotion de la paix, de la réintégration et de la réconciliation, ouverts à tous, ont été élaborés et mis en œuvre par le Gouvernement afghan. Par ailleurs, mon pays se réjouit de ce que les autorités afghanes s'emploient à étendre leur autorité à l'ensemble du pays dans le contexte de la bonne gouvernance, dont elles ont fait une priorité majeure.

L'implication de la communauté internationale dans le renforcement des capacités, tant des autorités que des institutions, qui prend particulièrement en compte la participation des femmes et des quotas garantis par la Constitution, est à saluer. Il convient aussi de relever que la lutte contre la corruption a également connu des avancées puisqu'il a été créé un Comité de suivi et d'évaluation composé de représentants nationaux et internationaux, dont la mission est de réaliser plus de 60 objectifs bien ciblés, au sujet desquels le Togo souhaite une mise en œuvre graduelle.

Les évolutions encourageantes relevées n'ont été possibles que grâce à un contexte régional favorable qui est caractérisé par une bonne coordination des actions en faveur de la paix et de la stabilité dans le pays. Il s'agit là d'un signe positif qui pourrait augurer le retour des investisseurs en Afghanistan.

Le Togo espère que la conférence ministérielle, prévue à Kaboul en juin prochain, débouchera sur des conclusions susceptibles d'assurer une meilleure cohérence au sein des mécanismes régionaux existants. Mon pays voudrait saisir l'occasion du présent débat pour exprimer sa reconnaissance aux pays amis de

l'Afghanistan pour les efforts qu'ils ne cessent de consentir en vue d'aider ce pays à sortir de la situation de crise et d'insécurité dans laquelle il se trouve depuis une décennie.

Nous espérons que le sommet de l'OTAN et la conférence de Tokyo, prévus respectivement en mai et juillet prochains, constitueront des tournants en termes de concrétisation des engagements mutuels définis à Bonn en décembre 2011. De même, le Togo se réjouit de ce que la MANUA met en œuvre, conformément à la résolution pertinente, son mandat politique qui comprend les bons offices, la sensibilisation politique, l'appui aux processus en cours dans le pays, en ce qui concerne les domaines du renforcement des institutions électorales, de la protection, de la promotion et de l'application des droits de l'homme.

Nous ne saurions non plus passer sous silence le rôle capital que la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), sous le commandement de l'OTAN, continue de jouer, aux côtés des forces nationales afghanes, dans la sécurisation des populations et la protection des institutions et infrastructures du pays.

Ma délégation félicite l'ensemble du système des Nations Unies, qui travaille sans compter, dans un contexte extrêmement difficile, à soutenir le processus de paix au bout duquel l'Afghanistan devrait pouvoir prendre en main son propre destin, conformément à la décision prise lors de la Conférence de Bonn qui prévoit le départ programmé d'une grande partie des forces étrangères en 2014.

En dépit des avancées que j'ai évoquées, le processus de paix en Afghanistan reste malheureusement confronté à de nombreux obstacles et défis qui entravent la longue et laborieuse marche du peuple afghan vers une autonomie pleine et entière. Au rang de ceux-ci figure la question récurrente de la sécurité, qui se manifeste par la terreur, les attentats et par une campagne d'intimidation et d'assassinat ciblé à l'encontre de hauts responsables du Gouvernement, des agents des forces de sécurité, de responsables politiques locaux et de chefs religieux. Ce climat de violence s'accompagne de luttes de pouvoir au plan local.

Les derniers événements malheureux, imputés à des militaires de la FIAS, ne sont pas de nature à calmer l'hostilité ostensible de certains groupes organisés, comme les Taliban, contre la présence étrangère, au demeurant salutaire pour le pays. Il s'avère important qu'un dialogue franc et constructif s'instaure entre le Gouvernement et les représentants de ces groupes pour ramener la confiance afin de parachever l'œuvre entreprise.

Par ailleurs, la lutte contre le terrorisme, les stupéfiants et la contrebande demeure un grand défi sur le chantier de la pacification du pays. Le succès de cette lutte appelle la collaboration de tous les pays voisins, notamment dans le cadre du Programme régional élaboré par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

Au-delà de tous ces défis, la MANUA, dont nous saluons une fois encore le travail réalisé en synergie avec les autres organismes et programmes des Nations Unies, devrait poursuivre son œuvre en vue de la stabilisation du pays. Cette tâche nécessite davantage de temps et requiert que le Conseil soutienne, le moment venu, le renouvellement du mandat de la MANUA pour 12 mois supplémentaires.

Pour ce qui le concerne, le Togo apportera son ferme appui à un tel renouvellement de mandat et formule, par la même occasion, des vœux de succès à l'endroit de M. Kubiš dans l'accomplissement de sa mission.

M. Araud (France) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour sa présentation, et je salue la présence parmi nous de l'Ambassadeur Tanin. Je m'associe à la déclaration que fera l'observateur de l'Union européenne.

Une revue stratégique de l'activité de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) vient d'être achevée. Nous entamons une nouvelle page de notre présence dans ce pays, une présence qui dure déjà depuis 10 ans. Alors que les objectifs et le format de la coalition internationale en Afghanistan évoluent, il est normal que les Nations Unies s'adaptent aussi. Les progrès dans le processus de transition et le passage progressif de témoin aux autorités afghanes d'ici à 2014 des tâches civiles et militaires sont reflétés dans le mandat de la Mission, comme M. Rassoul nous l'avait demandé dans sa lettre du 1er mars 2011 (voir S/2011/118, annexe). Les engagements mutuels pris à Bonn pour la décennie dite de la transformation qui suivra la transition, de 2015 à 2024, sont également intégrés, de même que le processus de coopération régionale lancé à Istanbul en novembre dernier.

Le rapport du Secrétaire général (S/2012/133) contient des recommandations tirées de la revue

générale de l'activité des Nations Unies en Afghanistan, menée aussi en réponse à la demande de M. Rassoul. La France souscrit pleinement aux trois pôles identifiés comme étant le cœur de l'action de la Mission au-delà de 2014, à savoir les bons offices politiques, les droits de l'homme, et notamment les droits des femmes qu'il convient de garder en haut de l'agenda, et la cohérence de l'aide internationale.

L'adaptation progressive de la présence des Nations Unies à ces missions et au nouvel environnement créé par le processus de transition sera le principal défi que le Représentant spécial devra relever, en tenant compte de la mise en œuvre des réformes prévues par le Processus de Kaboul, les avancées possibles dans la réconciliation interafghane et l'évolution du contexte régional et du dialogue politique entre les États voisins.

La situation en Afghanistan est tendue, et chaque semaine semble apporter son lot de tragédies. La France, comme beaucoup d'autres nations présentes dans cette salle, a payé lourdement le prix du sang. En même temps, des raisons d'être optimistes existent aussi. Des contacts réguliers ont été établis avec les différentes composantes de l'insurrection, susceptibles, nous l'espérons, de déboucher sur une solution politique au conflit actuel à travers un processus de paix conduit par les autorités afghanes et réunissant toutes les composantes de la société afghane.

Deuxièmement, à la suite des attentats qui ont visé les chiites le 6 décembre dernier, les Afghans ont réagi avec une solidarité remarquable, en rappelant ainsi leur attachement à l'unité nationale.

Troisièmement, la transition sécuritaire est désormais une réalité pour 50 % des Afghans, et bientôt 80 % d'entre eux, sans dégradation de la sécurité dans ces zones.

Quatrièmement, notre ministre vient de coprésider avec son homologue russe, à Vienne, la troisième réunion ministérielle du Pacte de Paris.

Et enfin, une dynamique régionale a été lancée sur les questions de sécurité lors de la Conférence d'Istanbul du 2 novembre 2011. Dans ce contexte, nous resterons aux côtés des Afghans et de nos alliés tant qu'il le faudra et que le Gouvernement afghan nous le demandera. C'est dans cet esprit que nous participerons au sommet de l'OTAN en mai à Chicago et à la conférence économique qui se tiendra en juillet à Tokyo.

En ce qui concerne la France, nous allons progressivement réduire notre contingent, en mettant fin en 2013 à ses missions de combat, conformément à la planification de la force de l'OTAN, tout en maintenant des formateurs au-delà de 2014. Nous continuerons donc de travailler, avec l'ensemble de la communauté internationale, à la mise en place de forces de sécurité afghanes professionnelles, crédibles et soutenables. Notre engagement aux côtés des Afghans, en particulier sur le plan civil, sera encadré par le traité d'amitié et de coopération signé par le Président Karzaï et le Président de la République française à Paris le 27 janvier. Ce traité se concrétisera par une augmentation substantielle de notre engagement civil dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, des échanges culturels, des ressources minières et des infrastructures.

La France n'a d'autres objectifs en Afghanistan que sa stabilisation durable, la fin des sanctuaires du terrorisme international et la maîtrise par les Afghans de leur destin national. Le succès de la transformation dépend largement de la réussite de la MANUA. Nous sommes donc convaincus que les Nations Unies, en particulier la MANUA, auront un rôle majeur à jouer en Afghanistan dans les années à venir.

M. Loulichki (Maroc) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue au Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M. Ján Kubiš, et le remercier de son exposé. Je voudrais adresser nos remerciements par la même occasion à l'Ambassadeur Zahir Tanin pour le point qu'il a fait sur la situation dans son pays.

Tout au long de la période couverte par le rapport du Secrétaire général (S/2012/133), la situation en Afghanistan a notablement progressé sur plusieurs aspects. De fait, le dialogue politique national entre les Afghans a notablement évolué durant cette période, et nous formons le vœu que tous ces pas en avant seront propices au processus de paix.

Les progrès soutenus enregistrés dans la mise en œuvre du Programme afghan pour la paix et la réintégration ont permis à des milliers de combattants de se désengager des hostilités pour réintégrer la société afghane. Les secteurs de la santé et de l'éducation ont également enregistré de réels progrès, pour le plus grand bien des populations vulnérables.

Toutefois, la situation sur le plan de la sécurité reste une préoccupation générale, malgré la diminution des incidents liés à la sécurité pendant les mois de décembre 2011 et janvier 2012 comparativement à la période équivalente de deux mois précédemment examinée l'année dernière. Malgré ces problèmes, nous nous devons de constater qu'environ 50 % de la population afghane vit dans des régions où la responsabilité de la sécurité a été transférée aux forces de sécurité afghanes.

Nous saluons le rôle de la MANUA, dont l'engagement en Afghanistan est réellement multiforme, ainsi que la Force internationale d'assistance à la sécurité, pour les efforts qu'elle déploie afin de maintenir la paix dans des conditions extrêmement difficiles.

À cet égard, nous nous félicitons des recommandations formulées dans l'examen approfondi, au titre de la résolution 1974 (2011), des activités prescrites par le mandat de la MANUA. Nous appuyons un processus politique global ouvert à tous, dirigé et contrôlé par les Afghans, qui conduise les autorités afghanes à relever les défis de la stabilisation du pays et de la réconciliation des différentes communautés.

Nous exprimons aussi notre appui au Gouvernement afghan dans cette période de transition qui, conformément au Processus de Kaboul, doit s'achever d'ici à la fin de 2014 et vise à permettre au Gouvernement afghan d'exercer pleinement son autorité souveraine sur l'ensemble de son territoire national.

Nous considérons que la phase de transformation de 2015 à 2024 permettra à l'Afghanistan d'achever la mise en place de ses institutions et de construire un pays démocratique et stable fondé sur l'état de droit, le respect des droits de l'homme et la bonne gouvernance.

Le Maroc engage l'Afghanistan à poursuivre une politique de dialogue et de partenariat avec les pays voisins en vue de renforcer la coopération dans des domaines comme la sécurité, la lutte contre le terrorisme, la lutte contre les stupéfiants et la question des réfugiés. Nous apprécions les efforts que font les États voisins pour assister et aider les réfugiés, et nous attendons avec impatience le rapatriement ordonné et volontaire de ces derniers sur leur sol.

Enfin, nous attendons avec intérêt les conclusions de la conférence de Tokyo, en juillet 2012, destinée à donner suite aux résultats des Conférences de Bonn et d'Istanbul et à permettre d'honorer les engagements pris par la communauté internationale dans le sens de la stabilisation et du développement économique durable de l'Afghanistan.

Comme l'Ambassadeur Zahir Tanin l'a dit lui-même, l'Afghanistan a encore un long chemin à parcourir et compte sur la communauté internationale pour rester à ses côtés et l'aider à faire de la transition un succès. Nous espérons que le Conseil, qui a un important rôle à jouer à cet égard, entendra cet appel. À cette fin, le Maroc appuie la prorogation du mandat de la MANUA pour 12 mois supplémentaires.

M. Mehdiyev (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général de son rapport détaillé sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2012/133), et son Représentant spécial, M. Ján Kubiš, de son exposé. Je tiens aussi à remercier notre collègue l'Ambassadeur Tanin de sa déclaration.

Bien que faisant état d'un nombre record de faits positifs au cours des derniers mois en Afghanistan, le rapport et l'exposé témoignent de la nécessité de redoubler d'efforts, notamment en maintenant une présence continue des Nations Unies, afin de relever les défis sécuritaires, économiques, humanitaires et autres auxquels est confronté le pays. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) joue un rôle capital à l'appui de l'action du Gouvernement afghan. Nous escomptons que le mandat de la MANUA, tel que renouvelé sur la base de la pleine reconnaissance de la souveraineté afghane et des progrès réalisés au cours des dernières années, permettra de garantir une action plus coordonnée, plus cohérente et plus efficace de l'Organisation des Nations Unies en Afghanistan.

Malgré une certaine baisse du nombre d'incidents liés à la sécurité au cours de la période à l'examen, la précarité des conditions de sécurité continue de menacer gravement les efforts globaux de paix et de stabilisation en Afghanistan. Les derniers incidents en date montrent que d'autres mesures résolues sont nécessaires pour éliminer les pertes civiles qui, en plus d'être une tragédie humaine, portent sérieusement atteinte, également, aux efforts nationaux et internationaux de paix et de réconciliation.

Nous trouvons encourageante l'évolution politique positive constatée en Afghanistan, et en particulier les progrès réalisés à ce jour dans la mise en

œuvre du Programme afghan pour la paix et la réintégration. L'Azerbaïdjan se félicite du dialogue et des efforts de réconciliation nationaux en cours. Un processus de paix ouvert à tous, dirigé et revendiqué par les Afghans, conformément à la Constitution afghane et avec l'appui de la communauté internationale, sera un élément essentiel de la stabilisation globale ainsi qu'une condition *sine qua non* de tout règlement durable.

Tandis que la période de transition se poursuit vers le retrait à terme des forces militaires internationales et le transfert de la responsabilité globale en matière de sécurité aux Forces nationales de sécurité afghanes d'ici à la fin de 2014, il devient de plus en plus impératif que la communauté internationale poursuive son soutien actif au Gouvernement afghan. Dans l'intervalle, la mise en œuvre rapide des engagements réciproques pris à la Conférence de Bonn est d'une importance primordiale si l'on veut que la période de transition permette d'asseoir solidement les fondements de la Décennie de transformation de 2015 à 2024, durant laquelle l'Afghanistan pourra consolider sa souveraineté en renforçant définitivement le fonctionnement et la viabilité de l'État. Nous attendons avec intérêt la prochaine conférence de Chicago sur la sécurité et la conférence de Tokyo sur le développement, lesquelles concrétiseront le cadre et les paramètres de l'engagement international en Afghanistan après la période de transition.

Nous nous félicitons du renforcement de la concertation et de la coopération régionales, nécessaires dans le contexte plus large des efforts de stabilisation. À cet égard, il faudrait élargir la dynamique positive générée par la Conférence d'Istanbul en novembre 2011, et nous estimons que la conférence ministérielle de suivi qui doit avoir lieu à Kaboul en juin 2012 sera importante pour assurer une plus grande cohérence entre les mécanismes régionaux existants. Il est certain que le renforcement de liens régionaux reposant sur une confiance mutuelle et une vision commune entraîneront une augmentation de l'investissement étranger en Afghanistan en provenance de la région et d'ailleurs.

Conformément au principe de l'indivisibilité de la sécurité et de ses relations étroites avec l'Afghanistan, l'Azerbaïdjan a décidé d'emblée d'apporter sa contribution aux efforts internationaux visant à renforcer la sécurité, la stabilité et la prospérité du pays. L'Azerbaïdjan a rejoint la Force internationale d'assistance à la sécurité presque dès sa création et n'a cessé d'augmenter sa contribution militaire à celle-ci.

L'Azerbaïdjan accroît son engagement dans les domaines non militaires en participant au renforcement des capacités de l'Afghanistan. Nous croyons que le renforcement des capacités des institutions afghanes doit être au cœur de l'assistance internationale afin que le Gouvernement afghan ait les moyens d'exercer son autorité souveraine dans toutes ses fonctions.

Enfin, je tiens à réaffirmer le plein appui de mon pays à la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'unité de l'Afghanistan. Je rappelle la détermination de mon gouvernement à continuer à participer aux efforts collectifs entrepris en Afghanistan.

M. Li Baodong (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, pour son exposé. Je remercie également le Représentant permanent de l'Afghanistan, M. Tanin, pour sa déclaration.

À l'heure actuelle, la consolidation de la paix en Afghanistan est à une conjoncture cruciale. Comme en avait décidé la Conférence internationale sur l'Afghanistan tenue à Bonn en décembre 2011, l'Afghanistan s'engagera à partir de 2015 dans une décennie de transformation. La promotion continue du processus transitionnel de reconstruction pacifique en vue de poser les bases solides de la décennie de transformation est une tâche importante qui incombe au peuple et au Gouvernement afghans. La Chine se félicite des efforts positifs qui ont été déployés et des résultats obtenus par le Gouvernement afghan en matière de reconstruction nationale.

Nous appuyons l'Afghanistan et sommes favorables au renforcement des efforts déployés dans les domaines politique, de la sécurité, du développement et de l'état de droit, à la promotion de la réconciliation nationale et du Processus de Kaboul, et à l'exécution du Programme afghan pour la paix et la réintégration. Nous sommes favorables à ce que les institutions nationales afghanes assument globalement les responsabilités dans différents domaines, notamment à ce qu'elles assument progressivement la lourde tâche du maintien de la sécurité nationale. Nous aidons l'Afghanistan à s'engager activement sur la voie du développement économique et de la reconstruction nationale et à établir des liens d'amitié et de coopération avec d'autres pays, en particulier les pays de la région.

La paix en Afghanistan ne pourra pas être consolidée sans l'aide et l'appui de la communauté internationale. Nous espérons que cette dernière respectera pleinement l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan, adhérera aux principes de leadership et d'appropriation afghans, établira de solides partenariats avec l'Afghanistan et assurera une aide constructive en faveur de la réconciliation nationale et de la reconstruction du pays.

Nous espérons que les parties concernées par la mise en œuvre du plan de retrait de l'Afghanistan tiendront pleinement compte de la situation sur le terrain et s'acquitteront de cette mise en œuvre de manière appropriée et responsable tout en assurant la sécurité et la stabilité de l'Afghanistan et en aidant le pays à continuer à renforcer ses capacités en matière de sécurité.

Nous appelons la communauté internationale à s'intéresser davantage à la reconstruction économique de l'Afghanistan, à s'acquitter effectivement de ses engagements et à augmenter son aide selon les programmes nationaux de priorités formulés par l'Afghanistan afin de promouvoir le développement durable en vue de remédier aux causes profondes de l'agitation que connaît le pays. Nous sommes préoccupés par les incidents survenus récemment – un Coran brûlé, des civils assassinés – et espérons que ces questions seront résolues au plus tôt.

Nous tenons à dire notre appréciation des efforts actifs déployés par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour maintenir la paix et la stabilité et promouvoir la réconciliation nationale dans le pays. Nous appuyons la recommandation du Secrétaire général pour la prorogation du mandat de la MANUA pour une période d'un an et sommes favorables à ce que l'ONU continue de jouer un rôle central de coordination de l'aide internationale pour la reconstruction du pays.

En tant que pays voisin et ami de l'Afghanistan, la Chine a joué un rôle actif pour appuyer et promouvoir la reconstruction de l'Afghanistan et pour y participer. Nous continuerons de fournir notre aide au mieux de nos capacités et, en coopération avec le reste de la communauté internationale, apporterons dûment notre contribution à l'instauration rapide d'une paix et d'un développement durables en Afghanistan.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous souhaitons la bienvenue à M. Ján Kubiš, et le remercions pour son exposé très complet.

La recherche d'un règlement efficace et à long terme en Afghanistan est une tâche clef de la communauté internationale. Les Conférences d'Istanbul, de Bonn et de Vienne ont confirmé notre volonté d'atteindre les objectifs du Processus de Kaboul. Les efforts entrepris doivent jeter une base solide pour le développement en Afghanistan de processus démocratiques, permettre la relève socioéconomique et faire de ce pays un État pacifique, indépendant, prospère et neutre, exempt des menaces du terrorisme et de la drogue.

Toutefois, en dépit des efforts déployés par les autorités afghanes et la communauté internationale, la situation dans le pays est encore loin d'être stable. Dans ce contexte, les forces armées et la police nationales n'étant pas prêtes à lutter seules contre le terrorisme et le trafic de stupéfiants, nous sommes particulièrement préoccupés par l'aggravation de la situation due à l'escalade de la violence de la part des Taliban et d'Al-Qaida.

Malheureusement, la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) met souvent de l'huile sur le feu, comme le montrent les incidents récents qui ont provoqué des réactions intenses de la part des Afghans. Nous pensons qu'il n'est pas adéquat de fixer des délais artificiels pour le retrait des contingents internationaux d'Afghanistan. N'oublions pas qu'une des tâches principales confiées par la communauté internationale à ces forces est de garantir la mise en place sur le territoire afghan de structures de sécurité permettant de maintenir l'ordre. Il ne faut pas que les efforts que nous déployons depuis si longtemps aient été vains.

Les contingents de la FIAS doivent s'acquitter pleinement de leur mandat, à savoir, éliminer les menaces qui existent en Afghanistan. Je rappelle au Conseil de sécurité que c'est lui qui a confié son mandat à la coalition. Nous sommes donc en droit d'attendre un rapport final du Conseil avant tout retrait des forces de la coalition.

Il faut adopter une approche prudente concernant la réconciliation nationale. Nous sommes convaincus que la réconciliation ne se réalisera que si le processus est pris en main par le Gouvernement afghan lui-même. Un élément essentiel de la réconciliation nationale et d'un règlement en Afghanistan, c'est le respect du régime de sanctions décidé par la résolution 1267 (1999) et la mise en œuvre de trois principes clefs.

Nous restons profondément préoccupés par la situation en matière de production et de trafic de stupéfiants en Afghanistan. Ce trafic est à l'heure actuelle une menace directe et ouverte à la paix et la stabilité internationales. Il est une source de financement des activités terroristes. Ce n'est qu'ensemble que nous pouvons lutter contre cette menace.

Malheureusement, les tendances dans ce domaine ne nous laissent guère d'espoir. La production d'opium a augmenté de près de 60 % en 2011. L'objectif clef est d'éradiquer les champs de pavot et les infrastructures de production. Cela doit être une priorité absolue pour la FIAS. Bien entendu, nous devons réagir face à la situation difficile qui sévit tout le long de la route de transit des stupéfiants qui part d'Afghanistan, mais si nous ne prenons pas de mesures énergiques et sévères pour éradiquer la culture du pavot, nous ne ferons que traiter les symptômes. L'issue de la troisième Conférence ministérielle de l'Initiative du Pacte de Paris, qui s'est tenue à Vienne le 16 février, revêt une grande importance dans ce contexte.

Nous sommes préoccupés par les informations figurant dans le rapport sur la MANUA qui indiquent que plus de 3 000 civils afghans ont été tués en 2011, ce qui représente une augmentation de 8 % par rapport à l'année précédente. De plus en plus de civils sont victimes des frappes aériennes des forces de la coalition en Afghanistan. Nous demeurons d'avis qu'il est nécessaire de garantir que toutes les parties présentes en Afghanistan respectent les droits de l'homme et les normes du droit international humanitaire, et qu'aucun dommage ne soit infligé, même involontairement, à la population et aux infrastructures du pays.

Il convient de noter que l'image donnée par le Secrétaire général de la situation dans son rapport est simplifiée à outrance. Certains problèmes ne sont mentionnés qu'en passant. Ceci est particulièrement vrai du domaine politique et des conditions de sécurité. Peu de cas est fait de la menace terroriste et pas un mot n'est dit sur Al-Qaida. Les résolutions fondamentales du Conseil de sécurité imposant des sanctions ne sont pas mentionnées. S'agissant du problème de la drogue, le rapport donne l'impression qu'il ne se pose pas. Pour régler les problèmes que rencontre la présence internationale, notamment la MANUA, il importera de procéder à une analyse complètement objective de la situation dans le pays.

La Russie s'efforce d'élargir l'assistance qu'elle fournit à l'Afghanistan. Nous sommes prêts à coopérer en vue de reconstruire les installations économiques construites par les spécialistes soviétiques et à entreprendre des projets communs pour construire des centrales hydroélectriques, des infrastructures, des usines pétrolières et des usines à gaz. Nous avons grossi les rangs des donateurs et des institutions financières internationales, notamment en versant nos propres ressources, dont 500 millions de dollars dans le cadre du projet énergétique transnational monumental dénommé CASA-1000.

Pour terminer, je souligne à nouveau que la réalisation de la stabilité à long terme en Afghanistan ne sera possible que si la communauté internationale adopte une démarche globale et s'il est procédé à un transfert échelonné et prudent aux autorités afghanes de la responsabilité de gérer la situation. Nous veillerons à ce que ce soit le cas en renforçant le rôle coordonnateur de l'ONU et en coordonnant les activités des acteurs externes dans l'intérêt du peuple afghan, de la paix et de la stabilité en Afghanistan et dans la région tout entière.

M[me] DiCarlo (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je souhaite la bienvenue au Conseil au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kubiš, et je le remercie de ses observations. Il peut compter sur notre appui dans l'accomplissement de sa tâche difficile.

Je remercie également le personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) des efforts cruciaux qu'il déploie chaque jour dans des conditions extrêmement difficiles. Je souhaite par ailleurs la bienvenue à l'Ambassadeur Tanin et le remercie d'avoir pris à nouveau la parole au Conseil.

L'Afghanistan a accompli des progrès considérables, et je tiens à souligner que nous appuyons les dirigeants afghans et défendons la souveraineté afghane. Les États-Unis sont déterminés à soutenir l'Afghanistan et à entretenir le partenariat qui unit les deux pays jusqu'à 2014 et au-delà.

Je vais aujourd'hui axer mon propos sur deux domaines : les progrès accomplis par les autorités afghanes vers la prise en main des responsabilités dans le domaine de la sécurité, et les efforts déployés pour limiter l'effet corrosif des stupéfiants.

Ces derniers mois, nous avons été témoins de plusieurs avancées importantes. En novembre dernier,

le Président Karzaï a annoncé les secteurs concernés par la deuxième phase de transition vers une prise en main par l'Afghanistan des responsabilités en matière de sécurité. Cette phase concerne cinq provinces dans leur intégralité, ainsi que plusieurs villes et districts situés dans 13 autres provinces. La province de Parwan est devenue le premier secteur concerné par la phase II à commencer officiellement le processus de transition en décembre dernier. Toutes, à l'exception d'une seule, lui ont depuis emboîté le pas. Aujourd'hui, environ 50 % de la population afghane vit dans des zones en phase de transition vers une prise en main afghane des responsabilités en matière de sécurité.

La réussite croissante du Gouvernement afghan sur son propre sol est complétée par son dynamisme diplomatique dans le cadre du Processus d'Istanbul – sur la sécurité et la coopération régionales – et de la Conférence de Bonn. Les voisins de l'Afghanistan ont eu la clairvoyance de reconnaître que le développement économique de la région ne prendra racine que lorsque régneront la sécurité et la stabilité. À Istanbul comme à Bonn, les voisins de l'Afghanistan et l'ensemble de la communauté internationale ont promis d'appuyer un processus de réconciliation dirigé et pris en main par les Afghans. Cet appui est capital.

Depuis, les partenaires régionaux et internationaux ont contribué à solidifier les progrès de l'Afghanistan. Après Istanbul, l'ONU a joué un rôle essentiel dans l'appui aux efforts déployés à l'échelle régionale pour mettre en œuvre les mesures de confiance et les engagements adoptés à Istanbul. À Bonn, 15 organisations internationales et 86 pays se sont joints à l'Afghanistan pour réaffirmer leurs engagements mutuels, mais aussi pour approfondir et élargir le partenariat mondial historique par le biais duquel nous aidons l'Afghanistan.

Le sommet de l'OTAN, qui doit se tenir à Chicago en mai, et la réunion des ministres des affaires étrangères, qui doit se tenir à Tokyo en juillet, revêtiront une importance particulière en vue d'éclaircir les plans en matière d'appui futur à l'Afghanistan. Au sommet de l'OTAN, nous définirons la prochaine étape de notre engagement envers l'Afghanistan. Cela suppose de passer à un rôle d'appui en 2013, avant que l'Afghanistan assume pleinement la responsabilité du maintien de la sécurité en 2014. Comme l'a réaffirmé le Président Obama la semaine dernière, nous achèverons cette mission de manière responsable.

Je tiens par ailleurs à mettre de nouveau l'accent sur le message du Président Obama, à savoir que nous sommes profondément attristés par les événements survenus la semaine dernière à Kandahar. Cet incident était tragique et choquant. Le Secrétaire d'État américain à la défense, M. Panetta, a fait part de notre détermination de faire dès que possible la lumière sur ces événements et de demander des comptes au responsable, quel qu'il soit.

S'agissant des stupéfiants, nous nous félicitons des délibérations qui se sont déroulées à Vienne en février à l'occasion de la troisième Conférence ministérielle de l'Initiative du Pacte de Paris visant à contrôler le flux d'opiacés en provenance de l'Afghanistan. Il s'agit de la première rencontre de la sorte organisée en cinq ans, et elle a réuni les 57 États partenaires du Pacte de Paris, qui ont cherché à déterminer le meilleur moyen de lutter contre le trafic de stupéfiants en Afghanistan.

Le problème auquel nous sommes confrontés est complexe et il a de profondes racines; il finance le terrorisme et la violence, bloque l'apparition de moyens de subsistance légitimes et détruit des vies. Nous savons pourtant qu'il est possible d'œuvrer à un avenir meilleur, de débarrasser l'Afghanistan et ses voisins du fléau de la toxicomanie et de la dépendance économique par rapport à ce commerce illicite. Aujourd'hui, sur le terrain, dans la province de Helmand, le Gouvernement afghan promeut un programme innovant de zones de cultures vivrières qui, avec l'appui de la communauté internationale, a permis de réduire la culture du pavot de plus de 36 % depuis 2009. Le programme d'élimination parrainé par le Ministère afghan de la lutte contre les stupéfiants s'est élargi pour englober 18 provinces en 2011. Le nombre de provinces afghanes qui mènent leur propre lutte contre les stupéfiants est plus élevé que jamais.

Dans tout l'Afghanistan, la United States Agency for International Development a investi 541 millions de dollars au cours des trois dernières années pour encourager la mise en place d'autres modes de subsistance possibles, notamment par le biais d'une formation dans les domaines agricole et agro-industriel, par le crédit agricole et la promotion de cultures de remplacement lucratives. Ces programmes touchent plus de 300 000 foyers par an. Si le commerce des stupéfiants afghan débute en Afghanistan, ses causes et ses conséquences dépassent largement ses frontières, et il en va de même de notre responsabilité

de remédier à ce problème. C’est un problème mondial qui exige une réaction commune.

La sécurité et les stupéfiants ne sont que deux des obstacles que doit surmonter l’Afghanistan pour bâtir une économie solide, garantir la santé de ses citoyens et exercer un entier et souverain contrôle sur son destin. L’ONU joue un rôle essentiel dans l’appui fourni au Gouvernement et au peuple afghans pour les aider à surmonter les problèmes qu’ils rencontrent s’agissant de bâtir un Afghanistan sûr, stable et prospère.

C’est la raison pour laquelle les États-Unis appuient la prorogation du mandat de la MANUA pour 12 mois supplémentaires. Le rôle de la MANUA continuera d’évoluer pendant la période de transition, mais il ne fait aucun doute que ses contributions ne perdront rien de leur importance. Depuis l’exercice de ses bons offices afin de promouvoir la coopération régionale et depuis ses activités en tant que coprésidente du Conseil commun de coordination et de suivi jusqu’à l’assistance humanitaire qu’elle fournit et à son action auprès des réfugiés et des personnes déplacées, l’ONU a montré sans l’ombre d’un doute qu’elle était profondément attachée au peuple afghan. Nous félicitons l’Organisation de sa vision et de sa ténacité, et nous remercions la délégation allemande d’avoir dirigé les négociations qui ont mené à la reconduction du mandat de la MANUA.

Les Afghans sont en train d’assumer la responsabilité de leur propre sécurité, d’œuvrer à la réconciliation et de planifier un avenir économique stable. Dans le cadre de leur action, les États-Unis continueront de se tenir à leurs côtés.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Royaume-Uni.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, du premier exposé qu’il a présenté au Conseil de sécurité ce matin. Je remercie également l’Ambassadeur Tanin de son importante déclaration.

J’axerai aujourd’hui mes remarques sur le fait que la communauté internationale doit tenir l’engagement politique pris envers l’Afghanistan à la Conférence de Bonn. Cette année, nous devons manifester notre engagement soutenu en faveur de la sécurité et de la décennie de la transformation qui commencera après 2014.

Premièrement, au Sommet de l’OTAN qui se tiendra à Chicago en mai, nous devons convenir d’un plan de financement à long terme des Forces nationales de sécurité afghanes et préciser le rôle que l’OTAN jouera en Afghanistan après 2014. Des forces afghanes compétentes, viables et peu coûteuses sont essentielles pour veiller à ce que la stabilité en Afghanistan ne soit pas mise à mal après le retrait de la Force internationale d’assistance à la sécurité, une fois le processus de transition achevé, fin 2014.

Deuxièmement, pour inscrire dans la durée tout gain en matière de sécurité, nous devons œuvrer de concert pour garantir que les Afghans ne doutent pas de la capacité de leur gouvernement d’assurer les services de base essentiels et de leur offrir de meilleures perspectives d’avenir. Le Royaume-Uni espère que le Gouvernement afghan mènera des réformes décisives en matière de gouvernance et d’économie. La communauté internationale doit faire aussi bien à la conférence de Tokyo, en prenant des engagements soutenus à long terme pour appuyer la croissance économique et des services sociaux de base en Afghanistan. Cela est indispensable à la stabilité et à la prospérité à long terme de l’Afghanistan.

Troisièmement, la stabilité en Afghanistan dépendra également de la participation et de l’appui de ses voisins. La Conférence de Kaboul prévue en juin sera une occasion décisive pour les États d’Asie centrale d’avancer dans ce domaine. Le Royaume-Uni se félicite de la mise en œuvre, conduite au niveau régional, du Processus d’Istanbul ainsi que de l’appui fourni par la Mission d’assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

Quatrièmement, ces divers aspects de a situation sont sous-tendus par la nécessité de réaliser des progrès soutenus en vue d’un règlement politique. Le Royaume-Uni salue les efforts menés par les Afghans pour faire avancer le processus de paix. Nous prenons note en particulier des déclarations faites récemment par le Président Karzaï et le Premier Ministre pakistanais, M. Gilani, à l’appui de la création d’un bureau politique des Taliban et lançant aux insurgés un appel à la réconciliation. Nous avons toujours dit que la réconciliation serait un processus difficile. L’annonce récente par les Taliban de la suspension des pourparlers ne change pas notre appui à un processus de réconciliation mené par les Afghans.

En conséquence, alors que nous préparons un Afghanistan de l’après-2014, il reste encore beaucoup à

faire. La MANUA a un rôle décisif à jouer, aussi bien pendant le processus de transition qu'au-delà, pour coordonner les activités de la communauté internationale et aider le Gouvernement afghan à tenir ses engagements. Le Royaume-Uni est favorable à une présence solide et ininterrompue de la MANUA sur tout le territoire afin d'aider le Gouvernement afghan à édifier un État afghan solide et durable.

Enfin, la communauté internationale s'est engagée à la Conférence de Bonn de décembre 2011 à fournir un appui soutenu à la sécurité et au développement à long terme de l'Afghanistan. Il est maintenant temps pour nous de tenir ces engagements, d'assurer les Afghans que nous ne les abandonnerons pas après 2014 et de faire en sorte que l'Afghanistan ne redevienne pas un refuge sûr pour le terrorisme.

Je reprends à présent mes fonctions de président du Conseil.

Je rappelle aux orateurs qu'ils doivent limiter leur déclaration à quatre minutes maximum afin de permettre au Conseil de mener ses travaux avec diligence. Les délégations ayant de longues déclarations sont priées de bien vouloir en distribuer le texte intégral et d'en prononcer une version abrégée lors de leur intervention.

Je donne la parole au représentant du Canada.

M. Rishchynski (Canada) : J'aimerais, pour commencer, remercier M. Ján Kubiš pour son exposé de ce matin, ainsi que l'Ambassadeur M. Zahir Tanin, Représentant permanent de l'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies, pour ses commentaires.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Le Canada salue les efforts assidus déployés par le Secrétaire général au cours de l'année écoulée afin de procéder à un examen global des activités de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Ces quatre prochains mois, l'Afghanistan et la communauté internationale auront à prendre une série de décisions cruciales qui définiront comment nous continuerons à poursuivre ensemble notre objectif commun, à savoir un Afghanistan pacifique et viable, tout au long de la période de transition et de la décennie de la transformation. Le Canada sera heureux de collaborer avec ses partenaires pour atteindre cet objectif. Nous sommes convaincus qu'aux sommets du Groupe des Huit et de l'OTAN, comme à la conférence de Tokyo, nous continuerons de mettre à profit le consensus stratégique formé à Bonn en décembre dernier – un consensus fondé sur la responsabilisation et l'appropriation par le Gouvernement afghan de ses responsabilités en matière de sécurité, de bonne gouvernance et de développement.

En coopération avec ses partenaires, le Canada continue d'aider l'Afghanistan à surmonter les obstacles restants à la transition. Ce faisant, le Canada continue d'investir dans l'avenir des jeunes Afghans par l'intermédiaire de programmes dans les domaines de la santé et de l'éducation; de promouvoir la sécurité, la primauté du droit et les droits de la personne, y compris par une contribution importante à la mission de formation de l'OTAN; de promouvoir la diplomatie régionale; et d'aider à la fourniture d'une aide humanitaire autant qu'il le faut.

(*l'orateur reprend en français*)

Le Canada estime qu'une croissance économique durable et une coopération régionale constructive sont toutes les deux essentielles pour que l'Afghanistan et la région connaissent un avenir sûr et prospère. La croissance économique ne pourra se poursuivre que si l'Afghanistan déploie des efforts concrets afin de créer un environnement propice aux affaires et prend des mesures visant à renforcer une gouvernance économique efficace et transparente. À cet égard, le Canada prend note des engagements pris envers cet objectif par le Gouvernement afghan dans sa stratégie de transition économique.

Bien entendu, le Canada continue d'apporter son soutien à l'Afghanistan dans la poursuite de ses objectifs de développement. Ce pays ne doit plus jamais servir de refuge aux terroristes ni être un terreau fertile pour le terrorisme. Dans cette optique, les avancées réelles sur le long terme dépendront de la capacité de l'Afghanistan à créer de la richesse en attirant et en maintenant les investissements du secteur privé – à la fois sur son territoire et à l'étranger – ainsi qu'à bien les utiliser au bénéfice de la population afghane, et ce de manière juste et élargie. Qui plus est, pour que la croissance économique s'inscrive dans la durée, l'Afghanistan doit aussi réduire la pauvreté, accroître les emplois productifs et améliorer l'accès à l'éducation et aux soins de santé.

Toutefois, le potentiel économique de l'Afghanistan déborde le cadre de ses frontières, de sorte que sa prospérité dépendra, dans une large mesure, de sa capacité à tirer parti de sa position stratégique, à la confluence des marchés du « cœur de

l'Asie ». Cela nécessitera le soutien constructif de ses partenaires régionaux dans la promotion de la stabilité, de la sécurité et de la prospérité, aussi bien en Afghanistan que dans la région. Sur ce point, nous accueillons avec satisfaction le consensus dégagé récemment dans le contexte du Processus d'Istanbul, qui consiste à se concentrer sur une série de mesures visant à renforcer un programme de réalisation fondé sur la confiance et les avantages mutuels. Nous attendons également avec intérêt la tenue de la cinquième réunion ministérielle de la Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan. Le Canada est fermement convaincu que le leadership régional dans la planification et l'exécution d'un programme commun à l'appui de la prospérité doit occuper une place centrale dans la transformation continue de l'Afghanistan.

À cette fin, le Canada continuera de promouvoir la coopération régionale, considérée comme l'un des quatre piliers de son engagement au cours des deux prochaines années, notamment par son rôle de facilitation continue du processus de coopération entre l'Afghanistan et le Pakistan – qui, nous en sommes toujours convaincus, peut aider concrètement à renforcer la gestion et la sécurité de la région située le long de la frontière Afghanistan-Pakistan.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Les progrès énormes réalisés par les femmes et les filles afghanes constituent l'une des réalisations les plus remarquables en Afghanistan au cours de la dernière décennie. Il ne faut pas perdre ces acquis. Le Canada estime que la condition et le rôle des femmes sont des indicateurs cruciaux pour mesurer la réussite de nos efforts communs dans ce pays. La déclaration récente du Conseil des oulémas, comme les affaires de crimes haineux à l'encontre de femmes afghanes, constitue un grave revers pour celles-ci. Bien que nous ayons pris note avec satisfaction des propos du Président Karzaï, qui a réaffirmé le 11 mars son plein soutien au respect des droits religieux et constitutionnels des femmes afghanes, le Canada demeure vigilant. Nous attendons du Gouvernement afghan qu'il respecte sa constitution et qu'il se dissocie de ces déclarations outrancières.

La protection et la promotion des droits de la femme continuent d'être l'un des pivots de la politique étrangère du Canada. Cela est particulièrement vrai en Afghanistan, où la promotion et la protection des libertés fondamentales, y compris les droits de la femme, constituent l'un des thèmes centraux de l'engagement canadien dans l'après-2011. Le respect des libertés et des droits de tous les citoyens afghans est fondamental pour la sécurité de l'Afghanistan, et sa prospérité dans l'avenir.

Tous les Afghans doivent aussi avoir le droit de pratiquer en toute sécurité leurs croyances religieuses personnelles. Le Canada tient à souligner l'importance de la tolérance et du pluralisme pour créer une société afghane pacifique et unie, fondée sur les principes énoncés dans la Constitution afghane.

L'Afghanistan a réalisé des avancées impressionnantes vers la mise en place d'une démocratie représentative et durable. Le Canada est cependant conscient que le développement démocratique de l'Afghanistan se heurte à de nombreux obstacles et il encourage le Gouvernement afghan à réaffirmer sa détermination à faire preuve de transparence et d'impartialité dans tous les processus électoraux et de nomination.

Un élément important des efforts visant à instaurer une paix durable en Afghanistan réside encore dans la poursuite d'un processus de réconciliation mené par les Afghans. Les résultats de ce processus devront être conformes aux principes confirmés à la Conférence de Bonn. À cet égard, le Canada plaide pour un dialogue national sur la paix ouvert à tous, qui favorise la participation de la société civile afghane, des groupes de victimes et, tout particulièrement, des minorités religieuses et ethniques ainsi que des femmes, afin de déterminer la forme que prendra, comme nous l'espérons tous, un Afghanistan pacifique et stable.

Je tiens à souligner, pour terminer, que le Canada demeure attaché à l'atteinte de notre objectif commun, à savoir un Afghanistan pacifique et viable dirigé par les Afghans eux-mêmes, avec clairvoyance ainsi qu'avec confiance et espoir dans leur avenir. Pour que cette vision puisse se concrétiser, le Canada renouvelle son engagement à collaborer avec le Gouvernement afghan ainsi qu'avec ses partenaires internationaux.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Thomas Mayr-Harting.

M. Mayr-Harting (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. La Croatie, pays adhérent; le Monténégro, l'Islande et la Serbie, pays candidats; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus

de stabilisation et d'association et candidats potentiels; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova, l'Arménie et la Géorgie s'associent à cette déclaration.

Comme d'autres avant moi, je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général pour son rapport détaillé (S/2012/133), ainsi que le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, pour son exposé et pour l'excellent travail que lui et son équipe accomplissent dans des conditions véritablement difficiles. Je remercie également l'Ambassadeur Tanin pour la déclaration limpide qu'il a prononcée aujourd'hui.

La Conférence de Bonn a confirmé l'engagement international à long terme en Afghanistan, au-delà de la fin de la période de transition et pendant toute la décennie de transformation qui va de 2015 à 2024. La signature d'un certain nombre de partenariats bilatéraux en est la manifestation. Pour notre part, nous sommes nous aussi fermement attachés à cet objectif, comme le précisent les conclusions du Conseil de l'Union européenne en date du 14 novembre 2011. Les engagements pris à Bonn étaient mutuels. Alors que nous nous préparons pour les conférences de Chicago et de Tokyo, nous devons veiller à ce que ces engagements mutuels soient mis en œuvre rapidement. Nous notons avec satisfaction que la transition sur le plan de la sécurité continue de respecter le calendrier établi, au regard du déroulement de la deuxième phase.

La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) va conserver un rôle crucial s'agissant d'appuyer le Gouvernement afghan, et ce dans le cadre d'un mandat adapté aux progrès réalisés en Afghanistan, de plein accord avec le Gouvernement et en tenant compte de l'examen utile mené par le Secrétaire général. Les bons offices de la MANUA, notamment l'appui à un processus de paix et de réconciliation dirigé par les Afghans et au renforcement des droits de l'homme et de la coopération régionale, resteront à cet égard des piliers majeurs. Tout aussi critique sera le rôle de la MANUA s'agissant d'appuyer le Gouvernement afghan dans la coordination et la gestion de l'aide internationale. À cet égard, il est nécessaire d'harmoniser davantage l'aide internationale avec les programmes prioritaires nationaux identifiés par le Gouvernement afghan.

La poursuite du rôle des Nations Unies dans une réforme électorale à long terme contribuera à renforcer le rôle du Gouvernement et des institutions afghanes. L'importance de ce point a été soulignée dans le communiqué de la Conférence de Kaboul, ainsi que, dernièrement, à Bonn, où il a été généralement reconnu que renforcer et améliorer le processus électoral de l'Afghanistan serait une étape cruciale de la démocratisation du pays.

Enfin, nous soulignons qu'il reste important que la MANUA appuie les efforts des autorités afghanes pour accroître la transparence et la responsabilisation. Compte tenu de tous ses efforts de soutien, la MANUA doit conserver une présence dans tout le pays.

Les progrès du processus de paix ne pourront être durables que si le processus de paix et de réconciliation est véritablement inclusif, s'il veille à assurer une représentation équitable entre les sexes et les catégories sociales et s'il implique la société civile. Le processus autant que ses résultats doivent respecter la Constitution afghane, notamment ses dispositions relatives aux droits de l'homme, et en particulier aux droits des femmes et des filles.

À l'heure actuelle, nous encourageons à prêter une attention particulière à la poursuite de la mise en œuvre de la loi sur l'élimination de la violence contre les femmes. Dans le même sens, nous tenons à réaffirmer notre ferme attachement à la résolution 1325 (2000) et à toutes les résolutions qui ont suivi concernant les femmes et la paix et la sécurité. À cet égard, nous saluons l'engagement du Gouvernement afghan à mettre pleinement en œuvre la résolution, avec la création d'un comité interministériel de pilotage sur la résolution 1325 (2000).

Le suivi de la Conférence d'Istanbul sur la coopération régionale est encourageant. La réunion préparatoire des hauts responsables qui s'est tenue à Kaboul a jeté les bases de la réunion ministérielle de Kaboul en juin, en consolidant certains des engagements pris à Istanbul. De nouveaux progrès sont nécessaires pour faire en sorte que ces promesses deviennent des améliorations tangibles sur les plans de la sécurité et du développement économique. Comme l'a souligné la récente Conférence du Pacte de Paris, une coopération régionale sera également indispensable pour s'attaquer à des menaces communes, comme le trafic de stupéfiants.

Pour terminer, je voudrais de nouveau vous assurer, Monsieur le Président, de notre détermination à rester un partenaire fort et fiable de l'Afghanistan une fois la transition achevée. Le but de nos efforts conjoints en Afghanistan reste clair : appuyer le Gouvernement afghan tandis qu'il tourne

définitivement la page de nombreuses années de conflit et qu'il offre à toute la population afghane des perspectives d'avenir meilleur. À cette fin, nous appuyons le projet de proroger un mandat solide de la MANUA.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Australie.

M. White (Australie) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, de me permettre de prendre la parole devant le Conseil aujourd'hui. Je remercie tout particulièrement le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, et l'Ambassadeur Tanin de leurs déclarations.

L'Australie se félicite de cette occasion de réaffirmer son attachement aux efforts internationaux déployés en Afghanistan, et appuie vigoureusement le renouvellement de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour une année supplémentaire.

Les bases de l'engagement à long terme de la communauté internationale en Afghanistan, que nous devons proroger bien au-delà de 2014, devront être encore consolidées cette année, grâce aux conclusions solides et clairement définies du prochain sommet de l'OTAN, à Chicago, concernant la transition sur le plan de la sécurité, et de la conférence de Tokyo, cet été, sur le développement durable de l'Afghanistan.

La dernière fois que nous nous sommes réunis pour débattre du mandat de la MANUA, la communauté internationale attendait que le Président Karzaï annonce la liste des premières provinces à aborder la transition vers un leadership afghan sur le plan de la sécurité. Un an plus tard, plus de 50 % de la population afghane vit dans une province ou un district où la responsabilité de la sécurité est en train de passer en totalité à l'Afghanistan.

L'Australie salue les efforts que déploient le Président Karzaï, le Gouvernement afghan et le peuple afghan pour prendre pleinement en main le secteur de la sécurité, ainsi que les piliers cruciaux que sont la gouvernance et le développement. L'Australie s'associe à la communauté internationale pour appuyer sans réserve l'objectif que représente cette prise en main afghane. Nous encourageons le Conseil à veiller à ce que ce message occupe une grande place dans le mandat révisé de la MANUA.

L'Australie se félicite de la présence constante de la MANUA et d'autres organes des Nations Unies dans les provinces d'Afghanistan et souligne l'importance d'une coopération étroite entre les organes des Nations Unies et le Gouvernement afghan. La présence physique des Nations Unies illustre parfaitement le rôle de chef de file que joue l'ONU dans le cadre des efforts civils déployés sur le terrain en Afghanistan et le mandat du Conseil de sécurité sur lequel se fonde la présence internationale en Afghanistan.

L'Australie est favorable à ce que la MANUA continue d'appuyer le renforcement des capacités électorales en Afghanistan. La mise en place continue d'institutions démocratiques fondées sur l'état de droit et la séparation des pouvoirs est cruciale pour la stabilité en Afghanistan. Des élections démocratiques, transparentes et crédibles seront essentielles pour garantir une transition durable en Afghanistan.

Le moment est venu pour la communauté internationale d'apporter son appui à l'Afghanistan alors qu'il se prépare aux élections présidentielle et parlementaires de 2014 et de 2015. Dans le passé, l'Australie a fourni une aide considérable pour appuyer les institutions afghanes électorales, l'éducation civique et l'observation des élections – et nous continuerons à le faire.

Sans l'appui ferme et constructif de ses voisins et de ses partenaires régionaux, les chances de l'Afghanistan de connaître un avenir sûr et stable sont très minces. L'Australie salue les efforts du Représentant spécial du Secrétaire général visant à promouvoir la participation régionale, conformément au mandat de la MANUA. L'Australie se félicite particulièrement du Processus d'Istanbul « cœur de l'Asie », qu'il considère comme une étape importante en vue d'un engagement régional plus ferme, et notamment de l'amélioration des relations économiques dans la région de l'Asie centrale. Nous nous réjouissons à la perspective des progrès concrets qui seront réalisés, notamment sur les mesures de confiance, à la réunion ministérielle de Kaboul qui se tiendra en juin.

En ce qui concerne l'engagement de l'Australie en Afghanistan, en novembre 2011, le Premier Ministre Gillard a annoncé que l'Australie allait établir un partenariat bilatéral à long terme avec l'Afghanistan. Ce partenariat constituera la base de nos relations à long terme, bien au-delà de 2014, et portera sur un large éventail d'activités bilatérales, notamment l'aide au développement. Je suis heureux d'annoncer que

nous nous attendons à ce que cet accord soit conclu très bientôt.

Le programme important et croissant d'aide de l'Australie sera un élément essentiel de notre engagement à long terme. Au cours de la période 2011-2012, l'Australie versera à l'Afghanistan 165 millions de dollars à titre d'aide au développement. L'aide australienne a pour objectif principal de renforcer les capacités du Gouvernement afghan à fournir des services et à offrir des perspectives économiques à son peuple.

Pour terminer, au cours de la dernière décennie, nous avons constaté des progrès remarquables en Afghanistan, et notamment des avancées solides dans des secteurs essentiels comme la santé et l'éducation. Ces progrès ont été réalisés grâce à l'appui ferme de la communauté internationale, notamment la MANUA. Notre priorité doit être de préserver ces réalisations, de faire fond sur elles et de continuer à accompagner l'Afghanistan sur la voie de la transition vers la transformation.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant du Japon.

M. Nishida (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial, M. Kubiš, de son exposé très complet et instructif. Je remercie également l'Ambassadeur Tanin de sa déclaration.

Le Japon accueille avec satisfaction l'examen approfondi du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), effectué par le Secrétaire général en application de la résolution 1974 (2011). Sur la base de cet examen, il importe au plus haut point que la MANUA continue de jouer un rôle approprié, en collaboration avec la communauté internationale, à l'appui du leadership de l'Afghanistan, de l'appropriation par l'Afghanistan et en vue de l'édification d'un avenir prometteur pour l'Afghanistan.

Tout en saluant le dernier rapport du Secrétaire général, et sa conclusion à l'effet que la deuxième phase de la transition s'est déroulée comme prévu, il n'en reste pas moins que nous avons assisté à certains incidents choquants ces derniers jours. Nous devons veiller à ce que de tels incidents ne se reproduisent pas et mettre fin au cycle de la violence. Par ailleurs, nous ne devons pas oublier qu'il incombe à la fois à l'Afghanistan et à ses partenaires internationaux de relever les défis communs qui consistent à améliorer les conditions de sécurité en Afghanistan et à consolider le processus politique dirigé par les Afghans.

À cet égard, le Japon continue d'apporter son aide dans des domaines tels que la sécurité afin de renforcer la capacité de la police afghane et d'appuyer le processus de réinsertion. Le mois dernier, le Japon a décidé de fournir une aide d'un montant de 585 millions de dollars, dont 231 millions de dollars pour l'appui à la police et 5 millions de dollars pour la promotion de la réinsertion. Le Japon se félicite du fait que 3 825 ex-combattants sont maintenant inscrits officiellement au Programme afghan pour la paix et la réintégration, comme l'indique le rapport du Secrétaire général.

En faisant fond sur les Conférences de Bonn et d'Istanbul de l'année dernière, nous pensons que cette année sera encore plus fructueuse. Il y aura le sommet de l'OTAN à Chicago, qui se concentrera sur les questions de sécurité en mai; la première conférence de suivi de la Conférence d'Istanbul, qui se concentrera sur la coopération régionale en juin et, enfin, la conférence de Tokyo qui se tiendra en juillet. Ces conférences seront d'excellentes occasions de discuter de l'avenir du pays.

Tout particulièrement, la conférence de Tokyo, coorganisée par le Japon et l'Afghanistan, devrait être l'occasion de jeter des bases solides du développement économique durable de l'Afghanistan durant la période de transition et au-delà. Ces bases doivent se fonder sur les engagements mutuels pris par la communauté internationale et l'Afghanistan à la Conférence de Bonn, qui visent à donner la priorité aux programmes prioritaires nationaux et à les appuyer concrètement, ainsi qu'à promouvoir la coopération économique régionale.

Dans le même temps, en vue de mener des débats positifs et d'aboutir à des résultats tangibles pendant la conférence de Tokyo, il est prévu qu'avant cette conférence, l'Afghanistan n'épargnera aucun effort pour essayer de régler les problèmes liés à la gouvernance, tels que la corruption, et de montrer des améliorations tangibles dans ce domaine. À cet égard, nous nous félicitons de ce que le Gouvernement afghan ait récemment organisé un forum sur la question de la gouvernance. Il est indispensable que, dans le cadre de nos efforts, nous maintenions une perspective à long terme en vue d'établir une bonne gouvernance dans le

pays. Nous saluons le rôle proactif joué par la MANUA pour faciliter nos débats dans ce domaine.

La MANUA continue de jouer un rôle essentiel, et le Japon appuie la prorogation de son mandat, conformément au projet de résolution qui devrait être adoptée prochainement. Le Japon est déterminé à tout mettre en œuvre et à coopérer avec l'Afghanistan, les partenaires internationaux et la MANUA pour que la conférence de Tokyo soit couronnée de succès.

Pour terminer, nous voudrions exprimer de nouveau nos sincères remerciements à M. Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général, pour son dévouement et renouveler notre engagement à soutenir les efforts de la MANUA, en collaboration avec le Représentant spécial, et tous les hommes et les femmes de la MANUA, qui ont démontré leur engagement sans faille envers cette mission très difficile.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de la Turquie.

M. Apakan (Turquie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais saluer chaleureusement le Représentant spécial, M. Ján Kubiš, et saisir cette occasion pour le remercier de son exposé très complet sur le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (S/2012/133). Je voudrais également remercier l'Ambassadeur Tanin de sa déclaration pénétrante.

Le présent débat se tient en une heure de deuil pour mon pays. Il y a à peine quelques jours, nous avons perdu 12 soldats turcs dans un accident d'hélicoptère survenu dans la capitale afghane. Nos soldats se trouvaient à Kaboul pour aider leurs frères afghans à instaurer la sécurité et la stabilité en Afghanistan. Nous sommes tous unis en vue d'atteindre cet objectif commun. Je tiens à remercier sincèrement le Secrétaire général de son message de condoléances et de sympathie. Je saisis cette occasion pour réaffirmer notre ferme engagement envers l'Afghanistan.

Des événements importants concernant l'Afghanistan se sont produits au cours de ces six derniers mois. La Conférence d'Istanbul pour l'Afghanistan, tenue le 2 novembre, a présenté une nouvelle vision de la coopération régionale et des relations de bon voisinage entre les pays voisins de l'Afghanistan. Reconnaissant le rôle crucial joué par l'Afghanistan en matière d'établissement des relations et de coopération dans la région, l'Afghanistan et les pays voisins se sont de nouveau engagés, par le Processus d'Istanbul, en faveur d'une nouvelle vision de partenariat pour la paix, la stabilité et la prospérité.

Je tiens à rappeler qu'à Istanbul, les parties ont reconnu le rôle central de l'ONU. Elles ont également salué la volonté et la détermination de l'Afghanistan à exploiter sa position régionale et historique pour contribuer à la promotion de la sécurité et d'une coopération économique pacifique dans la région. Il s'agit d'un processus pris en charge par les pays de la région pour notre avenir commun, où l'Afghanistan occupe une place centrale.

Depuis la Conférence d'Istanbul, l'Afghanistan dirige activement le processus de suivi. Nous trouvons encourageant l'appui régional aux mesures de suivi du Processus d'Istanbul prises sous la direction des Afghans. Dans ce cadre, la réunion de Kaboul entre les hauts responsables concernés, le 29 février, s'est déroulée dans un climat très constructif. À la réunion préparatoire, les acteurs régionaux ont continué de revendiquer la prise en charge du processus aux fins du renforcement de la confiance et de la coopération dans la région. Ils ont travaillé sur le document de réflexion rédigé par la partie afghane aux fins de la définition d'une nouvelle conception de la coopération régionale. Nous croyons sincèrement que cette vision régionale permettra à l'Afghanistan de jouer le rôle de plaque tournante du commerce et du transit régional qu'elle brigue depuis longtemps.

Nous attendons avec intérêt, maintenant, la conférence ministérielle qui doit se tenir le 14 juin à Kaboul, et qui permettra à l'Afghanistan et à ses partenaires régionaux de continuer d'élaborer un programme de coopération régionale tourné vers l'avenir. Nous pensons que le processus d'Istanbul, en conjonction avec l'engagement international à long terme confirmé à la Conférence de Bonn, contribuera encore davantage à notre succès en Afghanistan.

Nous continuerons d'apporter notre appui à l'Afghanistan en vue de consolider les acquis de la décennie écoulée et de parvenir à l'avenir à une sécurité et une viabilité économique plus grandes. C'est pourquoi la communauté internationale doit s'employer, à l'approche des deux manifestations majeures sur l'Afghanistan que seront, cette année, le sommet de Chicago et la conférence de Tokyo, à lancer un message clair pour renforcer les espoirs et les attentes du peuple afghan. À cet égard, je tiens à dire notre satisfaction face à la transition opérée dans le

secteur de la sécurité sous la direction des Afghans, et dans le cadre de laquelle les Forces nationales de sécurité afghanes ont désormais assumé la pleine responsabilité de la sécurité de près de la moitié de la population.

Nous nous félicitons de l'examen du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), mené en concertation avec le Gouvernement afghan et les partenaires concernés. La MANUA joue un rôle déterminant à l'appui du Gouvernement afghan et continuera d'aider et de renforcer de façon cohérente les institutions afghanes pour qu'elles puissent s'acquitter des responsabilités prescrites dans leur mandat à l'égard du peuple afghan. Les réalités du processus de transition, le programme politique et de développement de l'Afghanistan et les priorités du Gouvernement afghan dans les années qui viennent devraient continuer d'être les repères sur lesquels se fondera l'activité à venir de la MANUA.

Nous pensons que la prise en charge et la direction du processus par les Afghans doit être au centre de nos efforts collectifs. À cet égard, l'Organisation des Nations Unies devra continuer d'être un partenaire solide de l'Afghanistan dans le cadre des processus de paix et de transition dirigés par les Afghans. Durant ce temps, l'Organisation des Nations Unies devra également continuer d'appuyer la coopération régionale et de promouvoir un engagement cohérent de la communauté internationale en faveur du programme de développement du Gouvernement.

Avant de terminer, je voudrais saluer une fois encore la MANUA pour le remarquable travail qu'elle effectue avec grand dévouement dans le cadre de son mandat, face aux menaces graves et bien réelles auxquelles elle est confrontée en Afghanistan. Nous sommes particulièrement reconnaissants au Représentant spécial du Secrétaire général, Ján Kubiš, qui dirige avec maestria la présence des Nations Unies en Afghanistan, et en la sagesse duquel nous avons pleine confiance. Le travail de la MANUA en Afghanistan est décisif maintenant et il va le rester. La Mission peut compter sur notre plein appui.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à la représentante de la Norvège.

M[me] Smith (Norvège) (*parle en anglais*) : Je voudrais en premier lieu remercier le Représentant spécial, Ján Kubiš, de son exposé d'aujourd'hui et lui exprimer notre ferme soutien, ainsi qu'au personnel dévoué de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Nous nous félicitons de la reconduction du mandat de la MANUA dont l'adoption a été décidée pour cette semaine. Ce mandat est d'essence politique, et non pas technique. Alors que nous opérons une passation progressive du pouvoir de la communauté internationale aux Afghans, le rôle de la MANUA, garante de l'intégrité du processus de transition, devient indispensable. La MANUA a pour objectif aussi bien d'appuyer le Gouvernement afghan que de donner au peuple afghan les moyens d'action qui s'imposent dans ses efforts acharnés en vue d'un avenir de paix et de démocratie.

Bons offices et action pédagogique sur le plan politique demeurent essentiels, dans le cadre du mandat de la MANUA, à l'appui d'un processus de règlement politique et de surveillance des droits de l'homme ouvert à tous et dirigé par les Afghans. Il est également indispensable que l'Organisation des Nations Unies continue d'œuvrer au renforcement des capacités des institutions électorales afghanes et à l'intégrité des processus électoraux à venir, qui sont au cœur du renforcement du pouvoir des institutions démocratiques. La mise en place d'institutions électorales solides capables d'organiser des élections conformes aux normes internationales demeure un volet essentiel de la réforme. Parallèlement à l'aide au renforcement des capacités et à la promotion d'une cohérence accrue de l'aide dans le cadre de l'assistance internationale, la MANUA doit se concentrer sur l'appui à apporter au Gouvernement afghan pour qu'il devienne plus responsable, plus transparent et ouvert à tous.

Le débat d'aujourd'hui se tient dans une période de transition importante pour l'Afghanistan. La transition progresse dans le secteur de la sécurité et elle sera l'objet d'un examen au prochain sommet de l'OTAN sur l'Afghanistan, à Chicago, en mai. Des forces de sécurité afghanes performantes sont essentielles pour la stabilité et la paix. Un autre facteur non moins important est la capacité du Gouvernement afghan de s'acquitter convenablement de ses fonctions. Des progrès sur le plan de la bonne gouvernance, de l'état de droit et de la protection des droits fondamentaux de tous les Afghans sont déterminants pour la viabilité de la transition des fonctions de sécurité et la paix à long terme. Œuvrer à la responsabilisation des institutions publiques, y compris la séparation des pouvoirs, sera nécessaire si l'on veut édifier un État afghan viable.

Alors que la transition se poursuit, il importe tout autant que les efforts de promotion des droits de l'homme portent aussi sur le renforcement de la capacité de l'État afghan de lutter contre l'impunité et de protéger les droits de ses concitoyens. Il est également capital qu'il ne soit pas porté atteinte aux nécessaires fonctions de suivi et de veille de la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan, ainsi que des associations de la société civile et des médias indépendants. À cet égard, nous comptons que le processus de désignation des nouveaux membres de la Commission sera mené à terme sous peu, et ce de façon transparente et sans exclusive. La société civile afghane a un rôle déterminant à jouer, mais le Gouvernement doit également améliorer la mise en place de ses propres institutions et sa coopération interne.

L'Afghanistan a besoin d'un processus de règlement politique auquel soient associés les rebelles et les principaux groupes politiques et sociaux, y compris la société civile, afin que les causes profondes du conflit soient abordées et résolues. Tout règlement politique ne sera viable que s'il est appuyé par une majorité d'Afghans, tous horizons politiques et sociaux confondus. À long terme, c'est l'élargissement de l'espace politique qui formera le socle le plus durable d'un avenir de paix. Le renforcement des partis politiques, des associations de la société civile et des médias indépendants sera à cet égard déterminant, tout comme l'établissement de l'état de droit et la satisfaction des revendications du peuple afghan dans le domaine de la justice.

En outre, toutes les parties doivent respecter les réalisations de la décennie écoulée, en particulier les obligations internationales de l'Afghanistan dans le domaine des droits de l'homme et les principes essentiels consacrés par la Constitution afghane. Les droits des femmes et leur émancipation doivent être des éléments phares du processus de paix, inscrits au premier rang de nos priorités. La violence à l'égard des femmes reste un problème essentiel, et les droits juridiques dont jouissent désormais les femmes afghanes doivent être protégés tout au long de la transition. À cet égard, nous nous félicitons de ce que le Gouvernement afghan ait rendu public récemment son premier rapport au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.

À la conférence de Tokyo, en juillet, nous devrons faire progresser la coopération avec le Gouvernement afghan en matière de développement, par le biais d'engagements tangibles et soutenus fondés sur les programmes prioritaires nationaux de l'Afghanistan. L'aide au développement fournie par la Norvège est une assistance à long terme, fondée sur les promesses mutuelles faites en matière de réformes de la gouvernance.

Pour terminer, la paix et la stabilité en Afghanistan dépendent des bonnes relations du pays avec ses voisins. Nous appuyons donc pleinement le suivi du processus de la Conférence d'Istanbul et les mesures de confiance régionales qui sont mises en œuvre. La Norvège engage vivement l'Afghanistan et ses voisins à développer et à élargir leurs relations dans les domaines politique, économique et de la sécurité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de la Finlande.

M. Viinanen (Finlande) (*parle en anglais*) : La Finlande s'associe à la déclaration faite par l'observateur de l'Union européenne.

L'Afghanistan connaît trois processus difficiles et étroitement imbriqués : une transition dans le secteur de la sécurité, un processus de réconciliation politique et un processus de réintégration des anciens combattants. Il est absolument indispensable que les améliorations apportées dans les domaines des droits de l'homme et de l'égalité des sexes, qui sont garantis dans la Constitution afghane, ne soient pas compromises lors du processus de réconciliation. La Finlande est convaincue qu'une participation des femmes digne de ce nom sera un élément clef de toute transition réussie. La participation pleine et égale des femmes à tous les niveaux de la société est une condition *sine qua non* de la démocratie et du respect des droits de l'homme. Les femmes sont également la clef de voûte du développement durable, de la prospérité économique et de la stabilité sociale.

L'Afghanistan a engrangé des acquis remarquables depuis le renversement du régime des Taliban, comme l'amélioration de l'accès des filles à l'éducation élémentaire. Toutefois, les femmes restent encore en marge des processus politiques de prise de décisions et les progrès réalisés relativement aux droits des femmes sont insuffisants. Aujourd'hui, les femmes afghanes demeurent confrontées à l'insécurité, tant dans les espaces publics que dans leur foyer. Elles ne sont pas adéquatement protégées contre la violence sexuelle et sexiste, et n'ont pas un accès suffisant à un système judiciaire impartial et à une représentation légale.

Depuis novembre 2010, l'Afghanistan et la Finlande coopèrent dans le domaine des femmes, de la paix et la sécurité par le biais d'un programme de jumelage. Notre objectif est d'assurer à l'Afghanistan un leadership et une appropriation solides et d'instaurer une coopération inclusive et transparente entre les ministères compétents et un plan d'action national afghan pour les femmes, la paix et la sécurité. Un comité permanent national afghan a été mis en place pour la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000). Il se réunit de manière périodique. En janvier, le Comité s'est rendu en Finlande, et cette visite a fait naître de nouvelles idées sur la façon de mieux mettre en œuvre les résolutions et les mandats du Conseil de sécurité.

La Finlande augmentera de 50 % le montant annuel de son financement pour le développement de l'Afghanistan – de 21 millions d'euros cette année, à 30 millions d'euros d'ici à 2014. L'Afghanistan restera pour la Finlande un partenaire très important de coopération pour le développement. Dans le cadre de notre coopération, nous mettons l'accent sur trois grands secteurs : premièrement, la bonne gouvernance, la démocratie et l'état de droit; deuxièmement, les droits de l'homme et la problématique hommes-femmes; et troisièmement, l'économie afghane et sa croissance, en particulier dans le secteur minier.

Nous devons tous redoubler d'efforts pour améliorer la gouvernance et le respect des droits de l'homme, et mettre en place une économie viable dans le pays. La population doit constater des changements positifs dans sa vie quotidienne et être à même de faire confiance aux autorités. Les voix de la société civile doivent pouvoir se faire entendre et les droits et la sécurité des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes doivent être garantis.

La communauté internationale doit assumer son rôle et appuyer pleinement le Gouvernement afghan au-delà de la période de transition. La Finlande s'y engage.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a plus de noms inscrits sur la liste des orateurs. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 12 h 55.